

**Alexandra Ceban**

**Les politiques de soutien au livre en Suisse : une  
comparaison entre les espaces linguistiques  
alémanique et romand**

MEMOIRE DE MASTER EN POLITIQUE ET MANAGEMENT PUBLICS (PMP)

Sous la direction d'Olivier Glassey

et l'expertise de

Pirmin Bundi

12.08.2025

UNIL

Faculté de droit, sciences criminelles et d'administration publique

Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)



**UNIL** | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études  
en administration publique

## *Remerciements :*

D'abord, j'aimerais remercier chaleureusement tous les experts du domaine qui m'ont accordé leur temps, partagé leurs connaissances, leur gentillesse et leurs perspectives. Ils m'ont accordé ces échanges précieux grâce à leur passion pour la littérature et leur envie d'améliorer le secteur du livre, ce qui m'a profondément inspirée. Leur contribution a été essentielle à la réalisation de l'un des premiers travaux portant sur le lien entre la littérature et les politiques publiques. J'espère que ce mémoire pourra encourager d'autres recherches dans ce domaine crucial, mais encore trop souvent négligé.

J'aimerais également remercier Monsieur Olivier Glassey pour cette opportunité enrichissante au sein de l'Observatoire romand de la culture (ORC), et son encadrement bienveillant tout au long de mon stage. Sa disponibilité, ses conseils avisés et sa rigueur intellectuelle ont grandement contribué à la structuration et à l'aboutissement de ce mémoire. Cette expérience n'aurait pas été la même sans mes collègues de l'ORC. Merci à Belinda, Natacha, Catherine et Olivier pour votre travail inspirant et pour l'atmosphère chaleureuse qui m'attendait chaque jour.

Un grand merci à Matthias, ma famille et mes amis, pour leur soutien moral constant, et leur encouragement tout au long de ce travail.

## Table des abréviations

AD\*S : Autorinnen und Autoren der Schweiz

BN : La Bibliothèque nationale suisse

CCMVL : Commission consultative de mise en valeur du livre

CCT : Convention collective de travail

DFI : Département fédéral de l'intérieur

ISJM : Institut suisse Jeunesse et Médias

LEC : Loi sur l'encouragement de la culture

LLing : Loi sur les langues

OFC : Office fédéral de la culture

SVBB : Schweizer Buchhandels- und Verlags-Verband

SSR : Société suisse de radiodiffusion et télévision

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## Table des matières

Introduction :	6
Revue de Littérature	7
Définitions	7
La politique culturelle	10
Politiques culturelles dans le domaine du cinéma	12
Politiques de livre et état de lieux	15
Politique de livre – comparaison avec des autres pays	22
France	22
Allemagne	22
La région wallonne	23
Différences entre les espaces linguistiques	23
Méthodologie	25
Question de recherche :	25
Cadre méthodologique :	26
Sélection des participants :	26
Collecte des données :	27
Méthode d'analyse :	27
Analyse	28
Visions et priorités	29
Médiation littéraire	30
Réseaux et communication	32
Mécanismes de soutien	33
Différences plus générales	35
Défis	38
Insuffisance des ressources financières	38
Fédéralisme	39
Changements du secteur	40
Transition numérique et intégration de l'intelligence artificielle	41
Pistes d'améliorations	41
Discussion :	44
Réponse à la question de recherche	44

Commentaire .....	49
Interprétation des résultats .....	50
Limites de l'étude .....	52
Pistes pour des recherches futures .....	52
Conclusion .....	53
Bibliographie : .....	54
Annexes : .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

## Introduction :

« La culture, c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié » - Édouard Herriot (Lachnitt, 2012)

L'académicien et homme politique, Édouard Herriot rappelle, avec raison, que la culture est un fondement mémoriel et identitaire. Par rapport aux autres formes culturelles, la littérature se distingue par un statut hybride : elle est à la fois moyen de transmission, vecteur d'une réflexion critique et relationnelle. Cette fonction prend une tournure particulière dans le cas de la Suisse, pays multiculturel et multilingue, riche en disparités locales. La culture - et les politiques culturelles, qui relèvent principalement des cantons - sont nécessairement influencées par cette diversité. Il sera donc nécessaire de prendre en compte une série de questions : comment cette diversité linguistique - entre la Suisse romande et la Suisse alémanique - infléchit-elle les politiques de soutien à la littérature ? Observe-t-on des différences marquées ? Quelles explications donner à ces écarts ?

Cette recherche propose d'explorer ces questionnements, en mettant en lumière les politiques de soutien au livre en vigueur dans les deux principales régions linguistiques du pays. Pour ce faire, des entretiens qualitatifs avec des acteurs clés du secteur (institutions publiques, maisons d'édition, associations avec intérêt) ont été réalisés, afin de mettre en évidence les dynamiques, les disparités et les enjeux contemporains du soutien à la littérature en Suisse.

Comprendre ces différences implique un examen du cadre institutionnel dans lequel ces variations s'inscrivent, en particulier le système fédéral suisse qui structure les compétences culturelles. Chaque canton dispose d'un pouvoir important en matière de décisions et de choix liés au soutien aux domaines culturels, la culture relevant de leur compétence (art. 69 de la Constitution fédérale). Cela entraîne une fragmentation des politiques culturelles, qui varient selon les cantons. Cette étude cherche à examiner si cette fragmentation s'observe également selon les régions linguistiques. C'est dans cette perspective qu'est posée la question principale : **Quelles différences les espaces linguistiques Suisse alémanique et romand présentent-ils dans leurs politiques de soutien au livre, et quelles pistes d'amélioration peuvent être dégagées ?**

Aucune étude ne s'est penchée précisément sur les disparités entre espaces linguistiques en lien avec les politiques de soutien à la littérature, et aucune n'a comparé les politiques de

soutien au livre en Suisse de manière générale. Cet angle original permet donc d'explorer un sujet encore peu étudié, mais particulièrement pertinent aujourd'hui, notamment face aux nombreuses transformations que connaît le secteur.

Dans un premier temps, ce mémoire présente une revue de la littérature existante sur ce sujet encore peu exploré, puis il situe les politiques culturelles en Suisse et leur évolution dans un cadre général. À titre de comparaison, les politiques culturelles du cinéma, secteur davantage structuré au niveau fédéral, sont examinées comme point d'entrée vers l'analyse du soutien au livre et à la littérature, qui reste peu visible - avec un état des lieux à l'appui. Un point est aussi consacré à une comparaison avec les politiques du livre en Allemagne, en France et en Wallonie, pour mieux contextualiser le cas suisse. Enfin, le mémoire aborde les différences entre les espaces linguistiques suisses, en confrontant l'évolution de chaque région et les spécificités des maisons d'édition qui y sont implantées.

En second lieu, l'analyse des entretiens sera mise en œuvre pour préciser les différences des deux régions linguistiques à partir des catégories préalablement assignées lors de l'élaboration des grilles d'entretien. Les résultats permettront de mettre en lumière les principales différences observées, en tenant compte des enjeux évoqués par les intervenants, afin de formuler des pistes d'amélioration à destination des acteurs institutionnels.

## Revue de Littérature

### Définitions

Un livre, tel que défini par l'UNESCO en 1964, est :

« une publication imprimée non périodique d'au moins 49 pages, à l'exclusion des pages de couverture, publiée dans le pays et mise à la disposition du public ». Derrière cette définition technique se cache un objet culturel fondamental, qui a résisté à l'épreuve du temps.

L'histoire humaine a connu très tôt des écrits, livrés sous la forme de rouleaux de papyrus ou de parchemin, spécialement réservés aux privilégiés. Un jalon majeur dans l'histoire du livre a été l'invention de l'imprimerie, souvent considérée comme l'une des inventions les plus révolutionnaires de l'histoire de l'humanité (Dittmar, 2009). Cela étant dit, les livres ont permis la diffusion de savoirs au cours du siècle des Lumières avec la publication des textes d'auteurs

tels que John Locke, Jean-Jacques Rousseau ou avec la révolution scientifique initiée par Isaac Newton (Chandru, 2023). Les écrits ont un pouvoir, car ils peuvent transformer les façons de penser. C'est pourquoi certains dictateurs, comme le Chinois Qin Shi Huang, ont tenté de brûler tous les livres pour mieux contrôler la population (Buck, 1949). Cette thématique de l'autodafé se retrouve également dans plusieurs œuvres littéraires, notamment *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury, où tous les livres sont systématiquement brûlés dans une société totalitaire.

Historiquement, en tant que sources de contenu écrit, on a cherché à y voir des formes littéraires - le texte littéraire à valeur inductive, les idées, les arguments, les thèmes. Toutefois, des recherches ont permis de montrer l'importance de l'analyse des livres comme objets culturels et sociaux à reconsidérer dans la manière de les produire, de les faire circuler et les utiliser. C'est un tournant théorique qui pointe que le livre peut être étudié autant pour son contenu que pour son rôle dans les pratiques culturelles et sociales, bien que la première approche soit encore dominante (Gallichan, 1991).

La politique culturelle, telle qu'elle naît au XXe siècle, visait à contrebalancer les logiques du marché en soutenant des productions plus innovantes et en diffusant la culture au plus grand nombre (Dubois, 1999 dans Rabot, 2018).

Ce simple objet a un pouvoir important, souvent sous-estimé. Avec le développement technologique et l'augmentation de l'offre de loisirs, la pratique de la lecture est en déclin (Develey & Lemoigne, 2025). La lecture de quotidiens en France a baissé entre 1997 et 2008, notamment en raison de l'arrivée de la presse gratuite et de la multiplication des lectures sur écran (Donnat, 2009). Ce phénomène ne concerne pas uniquement la France. En Suisse, selon le questionnaire PISA de 2018, les jeunes de 15 ans se situent en dessous de la moyenne internationale en matière de lecture (Leybold-Johnson, 2019).

Ainsi, le soutien à la lecture est crucial. L'histoire de la promotion du livre dans le monde commence après 1945 avec l'UNESCO (Giton, 2012). La politique du livre de l'UNESCO se concrétise par des initiatives telles que la mise en place d'une convention universelle sur le droit d'auteur, la promotion des bibliothèques, la valorisation du patrimoine littéraire mondial, la publication d'œuvres littéraires majeures, ainsi que la formation des professionnels du livre (bibliothécaires, éditeurs, imprimeurs) (Giton, 2012). Les gouvernements ont également mis en place des stratégies pour soutenir la lecture et la littérature. Plusieurs raisons justifient le

soutien aux industries culturelles : il s'agit d'un secteur dynamique sur le plan économique dans un monde post-industriel, générateur d'externalités positives pour la société (EC, 2009 ; UNESCO, 2005 dans de Prato & Paul Simon, 2014). En 2023, la taille du marché mondial du livre était estimée à 141,95 milliards de dollars, et devrait atteindre 205,21 milliards d'ici 2032 (Global Information, 2025), ce qui souligne l'impact économique de ce secteur. En Suisse, c'est un marché avec une certaine importance économique. Cependant, depuis la dernière décennie, les ventes sont passées d'un peu moins de 20 à 16,6 millions de livres (Kugler, 2022).

Le terme « politiques de soutien du livre » peut inclure une pléthore de différents actes et moyens. Les gouvernements peuvent intervenir avec des politiques de soutien tels que « par le biais de lois sur le prix des livres, de subventions aux auteurs et aux éditeurs, d'une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée, de bibliothèques publiques et de l'éducation, afin de stimuler la diversité de l'offre de livres, d'augmenter la densité des points de vente et de promouvoir la lecture » (Canoy et al., 2006). Ces différents types de soutien du livre diffèrent selon les pays, et en Suisse, selon les régions linguistiques (plus précisément selon les cantons).

Il est également essentiel de définir la notion de médiation littéraire, qui constitue une composante importante des politiques culturelles actuelles. Elle désigne un ensemble de pratiques visant à favoriser la rencontre entre les textes, les auteurs et les publics. Comme l'exprime un professionnel du secteur : « la médiation littéraire est justement le moment où on sort de cette solitude pour avoir une parole collective autour d'un texte. Et c'est aussi le moment où on est tous égaux. Auteur, médiathécaire, public, lecteur, modérateur. Ce qui nous lie alors c'est avant tout qu'on est tous lecteurs. » (Agence Régionale du Livre, 2023).

Les régions linguistiques dans ce mémoire sont concentrées sur la Suisse romande et la Suisse alémanique. Ces régions ne sont pas des régions administratives, mais surtout des espaces culturels, avec des traditions, des réseaux professionnels et des sensibilités politiques différentes. Il existe des disparités inter-régionales, comme observées en France, où le développement du soutien au livre à l'échelle régionale présente une grande hétérogénéité, tant au niveau de l'organisation, des objectifs et des moyens mobilisés. Certaines régions ne disposent pas encore de structure dédiée, tandis que celles qui existent varient fortement en statut, en périmètre d'action et en budget - ce dernier allant du simple au décuple, comme l'ont déjà souligné les enquêtes de la Fédération française de coopération des bibliothèques (Cartellier, 2007). De manière analogue, en Suisse, des différences structurelles et culturelles

distinguent les régions linguistiques. Par exemple, les Suisses francophones sont plus favorables à la centralisation que les Suisses germanophones (Mueller & Dardanelli, 2014). D'autres différences sont à relever : les Suisse romands sont proportionnellement bien plus nombreux (54%) que les Suisse alémaniques (33%) à inclure la presse dans leur conception de la culture légitime (Jean Widmer, 1994). Ceci peut témoigner de la vision (Suisse) romande plus large de la culture, susceptible d'influencer les priorités en matière de soutien, tandis que les Suisses alémaniques semblent privilégier des formes plus traditionnelles de la culture. Par ailleurs, l'instauration d'une politique culturelle nationale en France a suscité un intérêt croissant des collectivités pour la culture. Ce mouvement a progressivement entraîné l'implication des villes, puis des départements et enfin des régions, notamment à la suite des réformes de décentralisation (Cartellier, 2007). Un phénomène similaire peut être observé en Suisse, bien qu'il s'inscrive dans un cadre fédéral, par opposition au modèle unitaire décentralisé de la France.

Les différences entre ces régions linguistiques sont réelles, mais elles peuvent devenir une richesse plutôt qu'un frein : en les reconnaissant et valorisant, il est possible de renforcer la cohésion nationale en soutenant le secteur du livre. Les dangers de ces différences sont commentés par Yvette Z'Graggen, écrivaine suisse, : « À l'heure actuelle, un fossé est malheureusement en train de s'approfondir entre la Suisse romande et la Suisse allemande, un antagonisme, fait de beaucoup d'ignorance et de préjugés, commence à émerger qui, si nous n'y prenons pas garde, pourrait présager le pire » (Yvette Z'Graggen, 2001).

Si le livre a été largement investi historiquement, économiquement ou matériellement, peu de travaux portent sur les politiques publiques du livre en Suisse, notamment sous l'angle des différences linguistiques. Cette observation souligne d'autant plus la nécessité d'approfondir la question afin de savoir comment s'articulent les soutiens dans un contexte de dynamisme régional.

## La politique culturelle

La politique culturelle du Conseil fédéral vise à renforcer la cohésion et la diversité culturelle en Suisse, à faciliter l'accès à la culture, à soutenir les artistes et à promouvoir la création suisse à l'étranger. À travers le Dialogue culturel national, elle encourage la coopération entre les différents niveaux institutionnels et favorise la confiance mutuelle (DFI, s. d.). Le fédéralisme

explique pourquoi le soutien à la culture en Suisse provient de plusieurs sources, notamment des cantons et des communes (Présence Suisse, 2022). Ce fonctionnement est guidé par le principe de subsidiarité, lié au fédéralisme, selon lequel les tâches étatiques sont déléguées aux échelons inférieurs, tels que les cantons et les communes, dans la mesure où elles peuvent y être assumées de manière plus efficace qu'au niveau supérieur (Administration fédérale des finances, 2022). Avec des priorités et des visions propres à chaque canton, cela contribue à expliquer pourquoi il existe des approches différentes entre les régions linguistiques.

L'acteur principal en Suisse en matière de culture est l'Office fédéral de la culture (OFC), rattaché au Département fédéral de l'intérieur (DFI), qui est responsable de l'ensemble des questions et thématiques liées à la culture. Il s'agit de l'acteur de niveau fédéral chargé de définir le cadre général et de soutenir les projets d'envergure nationale ou internationale. Les cantons et les communes sont également très impliqués dans la mise en œuvre des politiques culturelles. Les communes assurent près de la moitié des dépenses culturelles, les cantons environ 40 %, et la Confédération un peu plus de 10 %, ce qui représente environ 3 milliards de francs par an consacrés à la culture (Présence Suisse, 2022). L'évolution du financement public de la culture entre 2008 et 2019 est présentée dans la Figure 1. Le financement varie selon les domaines culturels : certains relèvent principalement des communes ou des cantons (comme le théâtre ou le patrimoine), d'autres dépendent davantage de la Confédération (comme le cinéma). D'autres secteurs encore, tels que les musées, les bibliothèques ou la littérature, bénéficient d'un soutien conjoint des trois niveaux de l'État (Présence Suisse, 2022). Pro Helvetia est également un acteur important de la politique culturelle suisse. Cette fondation entretient les échanges culturels entre les différentes régions linguistiques du pays et promeut la création artistique suisse à l'échelle nationale et internationale.

en millions de francs

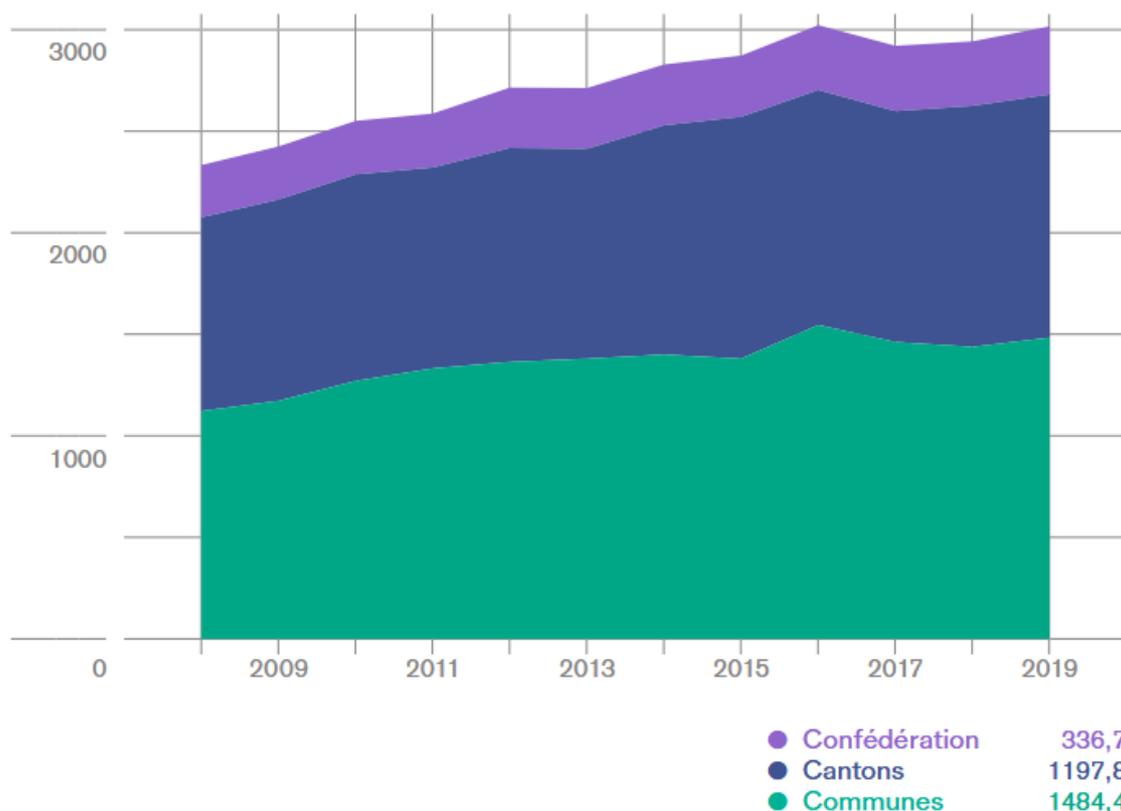


Figure 1. Financement de la culture par les collectivités publiques. Source : (OFC (Statistiques de poche de la culture en Suisse),2022).

Dans un système fédéraliste comme celui de la Suisse, des différences et parfois des tensions peuvent apparaître entre la coordination nationale et la diversité régionale. Chaque canton - et plus largement, chaque espace linguistique - développe ses propres priorités et sensibilités culturelles, en lien avec sa langue, son histoire et sa culture. Ces éléments influencent la manière dont les politiques culturelles sont conçues et mises en œuvre, et peuvent ainsi entraîner des différences notables entre les régions.

## Politiques culturelles dans le domaine du cinéma

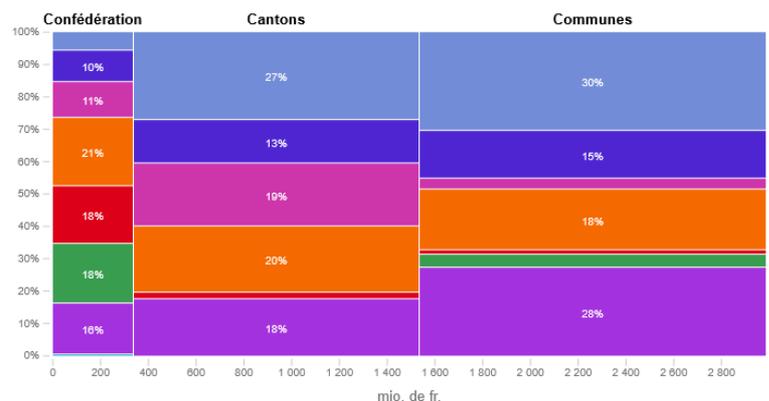
Pour appréhender de manière plus globale les ressorts du soutien public à la culture en Suisse, il est tout aussi judicieux de se tourner vers un autre domaine artistique, le cinéma, qui constitue un exemple contrasté, dans la mesure où son fonctionnement en matière de politique culturelle est très différent en raison de la précision de son encadrement fédéral. L'exemple du cinéma permet de mieux comprendre la structuration des politiques culturelles suisses dans un secteur marqué par une forte intervention de la Confédération, tout en

révlant l'influence des différences entre les régions linguistiques. Cette mise en perspective permet de traiter plus clairement et précisément du cas du livre.

Le domaine du cinéma fait l'objet de politiques différentes et plus spécifiques. Déjà, dans la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC), l'article 2 fait référence à un cadre légal spécifique au cinéma : la Loi du 14 décembre 2001 sur la culture et la production cinématographiques. Le cinéma constitue une priorité pour la Confédération, comme on peut l'observer à travers les dépenses culturelles par niveau institutionnel et par domaine, présentées dans la Figure 2. La majorité des dépenses culturelles concernent les musées et arts plastiques (21%), suivis par le domaine du film, cinéma et médias de masse (18%) (OFC, 2022). Le cinéma relève clairement des compétences de la Confédération, qui consacre une part importante de ses dépenses culturelles à l'encouragement de la production cinématographique et à la promotion de la culture du cinéma. On peut cependant constater que les musées et arts plastiques sont également soutenus par d'autres niveaux de l'État, notamment par les cantons et les communes.

Dépenses culturelles selon les niveaux institutionnels et les domaines culturels, 2021

- Musique et théâtre
- Bibliothèques et littérature
- Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine
- Musées et arts plastiques
- Film et cinéma
- Médias de masse
- Encouragement général de la culture
- Recherche et développement culture et médias



Perspective du financement – corrigé pour les transferts

État des données: 06.03.2024

Source: OFS – Statistique du financement de la culture

© OFS 2024

Figure 2. Dépenses culturelles selon les niveaux institutionnels et les domaines culturels.

Source : (OFC, 2024).

L'OFC est impliqué dans plusieurs efforts pour promouvoir la diversité et la qualité de l'offre, ainsi que de la création cinématographique, afin de renforcer la diffusion du cinéma et l'accès à une culture cinématographique riche. Pour encourager le cinéma, l'OFC propose un encouragement sélectif (sous forme d'aides financières), des aides liées au succès (Succès cinéma, qui soutient les films suisses en fonction de la popularité qu'ils rencontrent), ainsi que la promotion des investissements dans la cinématographie en Suisse (OFC, s. d.). De plus, il

existe des collaborations à l'échelle internationale, au niveau fédéral, notamment à travers les mesures compensatoires MEDIA, la participation aux fonds européens comme Eurimages, ou encore la création d'accords de coproduction avec plusieurs pays. Pro Helvetia ne soutient pas directement le cinéma, car celui-ci bénéficie déjà d'une loi spécifique et de programmes dédiés, tels que Succès cinéma. Le cinéma suisse reçoit également un soutien de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), qui appuie activement la production cinématographique grâce à des financements issus de la redevance payée par les ménages suisses. Étant donné que l'aide est gérée au niveau national, il est pertinent d'examiner s'il existe des différences entre les soutiens accordés à la Suisse romande et à la Suisse alémanique. En ce qui concerne le nombre de déclarations d'intention de réalisation en 2024, on peut constater que la Suisse romande a plus de déclarations (Figure 3).

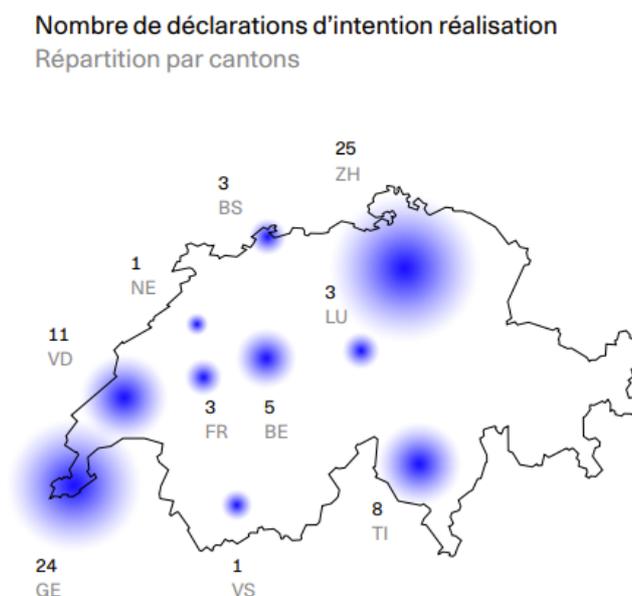
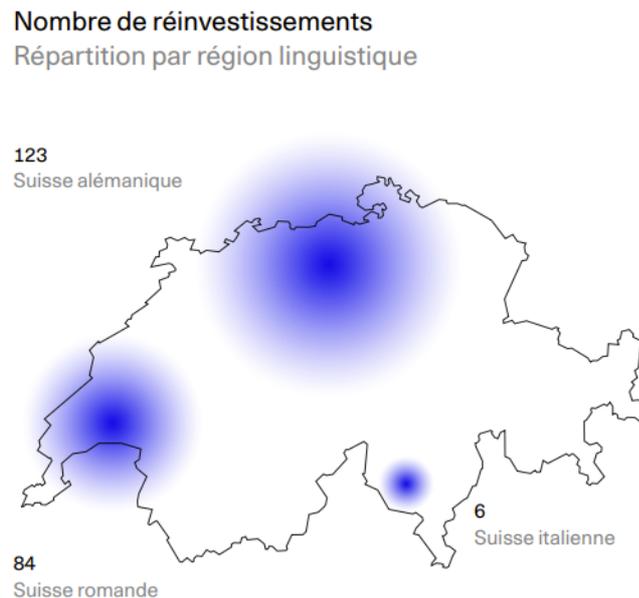


Figure 3. Répartition par cantons le nombre de déclarations d'intention réalisation. Source : (OFC, 2024a).

Cependant, en ce qui concerne les aides liées au succès et les réinvestissements, la différence entre la Suisse romande et la Suisse alémanique est plus marquée. La Suisse alémanique bénéficie de davantage de réinvestissements. Cela peut être observé dans la Figure 4.

Figure 4. Nombre de réinvestissements par région linguistique. Source : (OFC, 2024a).



En conclusion, l'exemple du domaine du cinéma montre qu'il s'agit d'un secteur encadré par une politique culturelle claire au niveau fédéral. Bien que les aides et les soutiens soient centralisés à ce niveau, on observe tout de même des différences régionales, notamment dans la répartition des aides liées au succès. Les politiques sont pourtant appliquées de manière uniforme dans tous les cantons. La Suisse alémanique reçoit davantage de réinvestissements, ce qui souligne un plus grand succès de ses productions, notamment en salle et dans les festivals internationaux. Ainsi, même en présence d'un cadre légal unifié, des dynamiques régionales différentes peuvent émerger. Contrairement au cinéma, le domaine de la littérature est, lui, soutenu par les trois niveaux de l'État (comme le montre la Figure 2). Il serait donc intéressant d'examiner si cette structure plus décentralisée influence différemment les dynamiques entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

## Politiques de livre et état de lieux

En Suisse, la politique du livre s'inscrit dans un cadre légal général de la politique culturelle, qui est défini au niveau fédéral. Avant les années 70, la culture appartenait au domaine privé en Suisse (Office fédéral de la culture, 2012). Ce n'est qu'avec la révision de la Constitution fédérale en 1999 que la politique culturelle a été formellement inscrite dans un texte

constitutionnel. L'article 69 « Culture » a été établi, indiquant que la Confédération peut soutenir les activités culturelles d'intérêt national. Ce fondement a été concrétisé par l'adoption de la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC), entrée en vigueur en 2012, qui définit les principes, objectifs et moyens d'action de la Confédération en matière culturelle. Dans la LEC, l'article 15 est spécifique au domaine de la lecture et de la littérature :

**Art. 15** Promotion de la lecture

La Confédération peut prendre des mesures pour combattre l'illettrisme et pour promouvoir la lecture.

*Figure 5. Article 15 de la LEC*

Au niveau national, la promotion des langues est encadrée par la Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (loi sur les langues, LLC). Cette loi vise à garantir la diversité linguistique du pays, que l'OFC soutient, et constitue un fondement juridique pour plusieurs mesures en faveur du secteur du livre, telles que les aides à la traduction d'ouvrages et la promotion de la lecture multilingue. Par exemple, Pro Helvetia soutient et aide à la traduction d'œuvres littéraires suisses vers d'autres langues, afin de favoriser leur circulation au-delà des régions linguistiques en Suisse. Cette démarche est soutenue par l'article 19 de la LLC:

-  **Art. 19 Aides financières pour frais de traduction**

La Confédération peut allouer des aides financières aux organisations et aux institutions à but non lucratif actives dans l'ensemble du pays pour les frais de traduction d'une langue nationale dans une autre.

*Figure 6. Article 19 de la LLC*

Pour mieux comprendre les priorités actuelles en matière de politique littéraire en Suisse, il est pertinent d'examiner les documents récents, tels que le Message culture 2025–2028 de la Confédération, ainsi que les mesures mises en œuvre par les institutions clés.

Dans le message du 1er mars 2024 concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture 2025–2028), on peut lire :

« Pro Helvetia soutient la création de textes littéraires contemporains, de livres illustrés pour enfants et de bande dessinées, ainsi que des traductions littéraires. La fondation soutient la

diffusion et la promotion de ces œuvres en Suisse et à l'étranger, ainsi que la mobilité internationale et les résidences d'écrivains, de traducteurs littéraires et d'illustrateurs. L'OFC soutient par ailleurs le monde de l'édition par des aides financières structurelles. » (OFC, 2024b).

Depuis 2012, la médiation est devenue un pilier de l'action publique en faveur de l'accès à la culture en Suisse. Les messages successifs ont renforcé cet axe en réponse aux défis sociétaux, plaçant la participation culturelle au centre des priorités (Ucar, 2024). Pour la période 2025–2028, trois axes seront priorisés : l'encouragement de la création artistique, la professionnalisation du secteur littéraire, ainsi que la promotion de l'édition, et la diffusion au niveau national et international. En ce qui concerne le premier axe, les auteurs seront encouragés à explorer des formes de création littéraire au-delà du livre traditionnel, et à établir des liens entre la littérature et d'autres disciplines artistiques (OFC, 2024b). Afin de renforcer les compétences des auteurs et de structurer davantage le secteur littéraire, des projets seront mis en place en collaboration avec les associations du milieu (OFC, 2024b). Les contributions structurelles resteront inchangées durant cette période, avec un accent particulier mis sur la transformation numérique (OFC, 2024b). Enfin, pour promouvoir et diffuser la littérature suisse au niveau national et international, les mesures déjà existantes seront complétées par de nouveaux dispositifs de soutien à des projets de promotion, sous formes analogique, hybride et numérique (OFC, 2024b).

L'Office fédéral de la culture a plusieurs buts concernant la littérature : soutenir la diversité littéraire et les échanges, entretenir le dialogue entre les régions linguistiques et promouvoir l'accès d'un large public à la littérature (OFC, 2025). Il y a plusieurs dispositifs actuels mis en place dans la politique du livre. Pour leur part, les Prix suisses de littérature et les distinctions ont été introduits en 2012, et s'adressent aux quatre régions linguistiques. De plus, l'OFC contribue à aider avec des allocations de contributions structurelles pour les maisons d'édition. Pour la période d'encouragement 2021–2024, le nombre de soutiens par région culturelle est le suivant : en Suisse alémanique, il y avait 57 soutiens, soit 61 % du total ; en Suisse romande, 31 soutiens, soit 33 % ; et en Suisse italienne, 6 soutiens, soit 6 %, pour un total de 7,5 millions de francs. La Suisse romande a progressé par rapport à la période précédente, et aussi par rapport à la Suisse alémanique et à la Suisse italienne, avec +7 points

de pourcentage dans le nombre de soutiens, et aussi +7 points de pourcentage en ce qui concerne les montants alloués (Pro Helvetia, 2025).

Pro Helvetia est un acteur clé qui joue un rôle central dans la politique culturelle suisse depuis 1939, à l'initiative du Conseil fédéral à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. En 1949, elle s'est transformée en une fondation de droit public (Pro Helvetia, s.d.). Pro Helvetia est active dans le soutien de projets artistiques et leur diffusion dans cinq disciplines : arts de la scène, arts visuels, design, littérature et musique. Les mesures de soutien pour le domaine de la littérature incluent : la présence sur des plateformes, les mises à l'honneur, la visibilité suisse dans les salons du livre internationaux, des mesures promotionnelles en Suisse et à l'international, et d'autres dispositifs (Pro Helvetia, 2025). Selon un représentant de Pro Helvetia, la fondation est « *très active en matière de traduction littéraire, que ce soit pour renforcer le champ en Suisse, rendre visible la littérature suisse aux yeux des éditeurs internationaux, par différents types de mesures, et très concrètement, ce sont aussi des aides financières* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25).

Dans la répartition des contributions que Pro Helvetia accorde aux différentes régions linguistiques, la part générale était de 69,7 % pour la région germanophone et de 24,1 % pour la région francophone (Pro Helvetia, document interne, 2025). En ce qui concerne le domaine de la littérature, la répartition des contributions par région linguistique en 2024 est la suivante : 58,4 % pour la Suisse alémanique, 27,1 % pour la Suisse romande, 12 % pour la Suisse italienne, et 2,5 % pour la Suisse romanche (Pro Helvetia, document interne 2025).

La Bibliothèque nationale suisse (BN), en tant qu'institution fédérale de la culture, joue un rôle clé dans la préservation de la mémoire culturelle du pays. Son histoire commence en 1895, et elle a pour mission de collecter, conserver et mettre à disposition toutes les publications en lien avec la Suisse, dans les quatre langues nationales, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine littéraire et documentaire suisse (Bibliothèque nationale suisse, 2019). Elle abrite notamment les « Archives littéraires suisses » et propose également un accès libre à ses collections via la plateforme numérique e-Helvetica, favorisant la diffusion de la culture littéraire auprès du grand public comme des chercheurs.

Le Tableau 1 ci-dessous présente les principaux acteurs et associations impliqués dans le domaine de la littérature et de la lecture en Suisse. Il met en évidence, pour chacun d'eux, le

type de soutien apporté ainsi que les particularités de leur relation avec la Suisse romande et la Suisse alémanique.

<b>Acteur</b>	<b>Soutiens/Actions</b>	<b>Relation entre la Suisse romande et Suisse alémanique</b>
Office Fédéral de la Culture (OFC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix Suisse de littérature (lancé en 2012)</li> <li>- Soutien à l'édition : contributions structurelles pluriannuelle</li> <li>- Promotion de la littérature « enfance et jeunesse »</li> <li>- Promotion des auteurs de littérature minoritaire (italien et romanche)</li> <li>- Soutien aux organisations structurelles (A*DS)</li> </ul>	Agit à l'échelle nationale, mais les demandes et les bénéficiaires varient selon les régions et les dynamiques locales.
Pro Helvetia	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence sur les plateformes, points focaux suisses et participation suisse aux foires du livre internationales</li> <li>- Mobilité nationale et internationale des professionnels suisses du livre, des traducteurs et des expositions (littérature et bande dessinée)</li> <li>- Traductions de la littérature contemporaine suisse et bourses pour la création d'extraits ou de dossiers promotionnels</li> </ul>	Agit à l'échelle nationale, répartition dans le soutien par région linguistique mentionnée plus haut.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de promotion en Suisse et à l'international</li> <li>- Bourses de création</li> <li>- Bourses de traduction littéraire pour traducteurs suisses</li> <li>- Publications à visée discursive</li> <li>- Ateliers de traduction</li> <li>- Contributions à la recherche</li> <li>- Résidences et voyages de recherche</li> </ul>	
Bibliomedia	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de fonds médiatiques pour les écoles et les bibliothèques afin de soutenir le travail de transmission.</li> <li>- Développement d'offres dans les domaines de l'éveil au livre et de la promotion linguistique.</li> <li>- Mise en place d'actions visant à promouvoir la lecture dans les écoles, crèches et garderies.</li> <li>- Proposition de collections sur mesure pour divers types d'institutions : maisons de retraite, centres de vacances, établissements pénitentiaires, etc.</li> </ul>	<p>Agit à l'échelle nationale, trois centres principaux : Lausanne, Soleure, Biasca : adaptations linguistiques selon les régions.</p>
Schweizer Buchhandels- und Verlags-Verband (SVBB)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation des éditeurs, lobbying, services professionnels.</li> <li>- Annuaire sectoriels à la communication professionnelle via le commerce du livre suisse, sa newsletter et ses canaux de médias sociaux.</li> <li>- Services de conseil spécifiques et les opportunités publicitaires.</li> </ul>	<p>Majoritairement active en Suisse alémanique. L'équivalent romand : Livresuisse.</p>

Livresuisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication d'informations et de renseignements sur le marché du livre en Suisse</li> <li>- Renseignements d'ordre juridique</li> <li>- Organisation d'actions communes en faveur du livre : Journée mondiale du livre, Un livre une rose, etc.</li> <li>- Négociation avec les partenaires sociaux d'une Convention collective de travail (CCT) et du barème des salaires annuels pour la librairie</li> <li>- Formation professionnelle - apprentissage de libraire - et formation continue</li> </ul>	Focalisé exclusivement sur les éditeurs romands : cherche à renforcer leur visibilité nationale et internationale.
Autorinnen und Autoren der Schweiz (A*DS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux d'écriture pour les autrices et auteurs : à Paris</li> <li>- Promotion de la relève : formation, travail accompagné sur les textes, publications, concours, prix, etc.</li> <li>- Promotion du livre : dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, et Vaud.</li> <li>- Formation continue</li> </ul>	Agit à niveau nationale, mais avec des sensibilités régionales selon les réalités professionnelles propres à chaque espace linguistique.
Institut Suisse Jeunesse et Médias (ISJM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien pour la promotion de la lecture jeunesse, avec des initiatives tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Né pour lire</li> <li>• 1001 histoires</li> <li>• Nuit du conte</li> <li>• Journée de la lecture à voix haute</li> <li>• Projets en milieu scolaire</li> </ul> </li> </ul>	Agit à niveau national, avec des publications et actions ciblées par région.

*Tableau 1. Acteurs principaux dans la Suisse impliqués dans le domaine de la littérature et de lecture.*

## Politique de livre – comparaison avec des autres pays

Pour mieux situer le cas en Suisse, il est pertinent de comparer les politiques du livre mises en place dans d'autres pays européens.

### France

La politique du livre en France est une politique nationale forte et centralisée, reposant sur une régulation active du secteur. Un cadre légal structurant est mis en place autour de deux grands piliers : le droit de la propriété littéraire et artistique (défini dans le Code de la propriété intellectuelle) et le prix unique du livre (issu de la loi dite « loi Lang ») (Ministère de la Culture, s. d.). De plus, l'État soutient le livre en appliquant un taux de TVA réduit de 5,5 %, ce qui rend les livres plus accessibles. En Suisse, ce taux est encore plus bas : depuis le 1er janvier 2024, la TVA sur les livres est fixée à 2,6 % (Administration fédérale des contributions, 2025). Comparée à la France, la Suisse suit une approche décentralisée, fondée sur des aides financières soutenues par l'OFC, ainsi que sur d'autres dispositifs, mentionnés dans la section précédente.

### Allemagne

En Allemagne, la situation en matière de politique du livre est assez similaire à celle de la France. Le Commissaire du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM) promeut la littérature contemporaine de langue allemande, principalement par le biais de bourses et de prix (Die Beauftragte der Bundesregierung für Kultur und Medien, 2023). Des prix fixes pour les livres sont en vigueur en Allemagne depuis plus de 100 ans, mais ils ont été formellement inscrits dans la loi en 2002, avec la Buchpreisbindungsgesetz, qui garantit la diversité et la qualité de l'offre éditoriale, tout en soutenant les éditeurs et les libraires, quelle que soit leur taille (Bundesministerium der Justiz, 2002). En revanche, la Suisse se distingue par une approche beaucoup plus décentralisée, ainsi que par l'absence d'un cadre juridique national équivalent. En 2012, le projet de loi fédérale visant à instaurer un prix unique du livre a été rejeté par votation populaire, avec 56,1 % des voix contre (RTS, 2012).

## La région wallonne

La Fédération Wallonie-Bruxelles a une politique du livre reposant sur des aides ciblées pour les auteurs, éditeurs, libraires, diffuseurs et associations, ainsi qu'un appui à l'international. Ce dispositif comprend des subventions, des conventions pluriannuelles, des labels de qualité, et des mesures exceptionnelles, comme celles mises en place durant la crise sanitaire (Clémence Claes, 2021). Ces soutiens reposent sur deux principes : la solidarité entre les différents maillons de la chaîne du livre et le respect de la charte de l'édition professionnelle (Clémence Claes, 2021). À la différence de ce modèle structuré et solidaire, la Suisse ne dispose pas de charte nationale ni de mécanisme systématique de coordination entre les acteurs de la chaîne du livre. Les soutiens relèvent principalement de dispositifs cantonaux ou ponctuels, ce qui renforce l'importance des contextes locaux et des réseaux professionnels dans l'accès aux aides.

Cette comparaison internationale souligne la particularité du modèle suisse, qui est marqué par sa décentralisation, son fédéralisme et l'absence d'un cadre juridique unifié dans le domaine du livre, qui nous encourage d'examiner comment ces spécificités se traduisent dans les politiques du livre en Suisse alémanique et la Suisse romande.

## Différences entre les espaces linguistiques

La Suisse est souvent décrite comme un pays plurilingue, mais aussi profondément marqué par des clivages culturels, dont le terme le plus connu est le « Röstigraben ». Ce terme désigne la frontière symbolique entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, une opposition culturelle et linguistique persistante, souvent latente, mais qui se manifeste régulièrement à travers divers enjeux politiques et culturels (Kreis, 2012). Il est utilisé pour décrire des différences de comportements lors de votations, mais aussi pour souligner les disparités culturelles historiques entre ces régions. Le domaine du livre n'échappe pas à ces tensions, comme en témoigne par exemple la votation de 2012 sur le prix unique du livre, largement acceptée en Suisse romande, mais rejetée en Suisse alémanique (RTS Info, 2012).

L'aspect historique de ces différences culturelles est également important pour expliquer les différences linguistiques. Les différences historiques concernant les maisons d'édition peuvent être observées ci-dessous :

<b>Aspect</b>	<b>Suisse alémanique</b>	<b>Suisse romande</b>
Origines	Centres intellectuels autour de Bale et Zurich.	Genève, Lausanne et Neuchâtel : tradition humaniste.
Orientation du marché	Exportation vers l'Allemagne et le marché germanophone.	Concurrence forte avec Paris, le marché français est plus restreint.
Rôle des imprimeurs	Étroitement liés à l'université, les imprimeurs bâlois furent très actifs dans la seconde moitié du 15 <sup>e</sup> siècle.	Très actifs à Genève pendant la Réforme ; diversification régionale après.
Age d'or de l'édition suisse	Années 1930-1950 à Zurich : soutien au livre suisse face au nazisme, publications d'exilés.	Pendant la Deuxième guerre mondiale, relais temporaire de Paris pour publier des auteurs français.
Concentration éditoriale	Fort mouvement de rachats par des groupes allemands à partir des années 1980.	Déclin progressif des grandes maisons dès les années 1970 : seulement des maisons spécialisées restaient.
Poids économique actuel	Plus important, mais fragmenté.	Economiquement affaibli, mais rôle culturel encore fort.
Structure éditoriale	Professionnalisation et spécialisation importantes dès le 18 <sup>e</sup> siècle.	Tradition plus artisanale, entre production régionale et ambitions littéraires.

*Tableau 2. L'évolution des maisons éditoriales en Suisse alémanique et Suisse romande.*

*Source : (Oprecht, 2015).*

Au-delà des différences historiques, les dissimilitudes entre la Suisse alémanique et la Suisse romande dans le domaine du livre s'expliquent aussi par le fonctionnement décentralisé du système politique suisse, où les cantons jouent un rôle clé dans les politiques culturelles.

Certaines villes romandes, telle que Lausanne, disposent d'un délégué à la politique du livre, fonction inconnue parmi les experts interrogé dans la partie alémanique.

Cependant, même avec ces différences entre les espaces linguistiques, plusieurs éléments perdurent. Le soutien à ce domaine tend à diminuer. À ce jour, le Parlement a amputé le budget de Pro Helvetia de 6,5 millions de francs (Bally, 2024). Même à la sortie de la pandémie de COVID-19, le domaine du livre et de la littérature semble avoir été relégué au second plan dans les priorités culturelles. Une enveloppe de 280 millions de francs a été débloquée par l'OFC pour compenser les pertes liées à la crise sanitaire, mais les éditeurs et libraires ont été exclus de ce dispositif (Les Univers du livre, 2020). Ce traitement différencié suggère une défavorisation structurelle du domaine littéraire, en contraste avec d'autres secteurs comme les arts vivants ou le cinéma.

La suite de ce travail s'attachera à analyser plus en détail ces différences structurelles, en explorant comment les politiques du livre se déclinent dans les deux régions linguistiques.

## Méthodologie

### Question de recherche :

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche qualitative qui vise à explorer les différences dans les politiques de soutien au livre entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. La question de recherche principale est formulée ainsi :

**« Quelles différences les espaces linguistiques Suisse alémanique et romand présentent-ils dans leurs politiques de soutien au livre, et quelles pistes d'amélioration peuvent être dégagées ? »**

Après avoir exploré le fonctionnement global des politiques culturelles en Suisse, notamment à travers une comparaison avec le domaine du cinéma, il semble pertinent d'approfondir les spécificités propres au secteur du livre. Cette étude vise à déterminer si les différences observées entre ces deux régions relèvent uniquement du cadre politique (donc les priorités, les dispositifs de soutien, etc.), ou si elles s'expliquent également par des dynamiques professionnelles, des réseaux institutionnels différenciés ou des formes de médiation variées. La deuxième partie de la question est également intéressante à explorer car les deux régions

peuvent s’inspirer mutuellement, contribuer à l’amélioration du secteur littéraire dans son ensemble, mettre en lumière des voix et les avis qui sont peu entendus, et tirer des enseignements des politiques mises en place de part et d’autre.

## Cadre méthodologique :

Cette étude adopte une approche qualitative, de type étude de cas comparative. Pour commencer, un cadre d’analyse a été créé, avec des catégories considérées comme importantes à développer. Ensuite, des acteurs issus d’une vingtaine d’institutions ont été contactés, en fonction de leur rôle, afin de savoir si certaines personnes souhaitaient participer à cette étude. L’objectif principal de cette recherche était de recueillir un maximum d’avis et de perspectives d’acteurs différents, avec une représentation plus ou moins équilibrée de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, afin d’observer d’éventuelles différences entre ces deux régions dans les politiques de soutien au livre. Le deuxième objectif était de faire émerger des pistes d’amélioration et des recommandations proposées par les acteurs du domaine, dans le but d’inspirer les acteurs institutionnels et d’ouvrir un dialogue plus large entre les parties prenantes, dans un secteur actuellement fragilisé.

## Sélection des participants :

Les participants impliqués dans cette étude ont été sélectionnés pour leur rôle au sein d’institutions publiques (fédérales, cantonales et communales), d’associations ayant un lien avec le domaine du livre, ainsi que parmi les bénéficiaires de politiques de soutien. Les entretiens ont été menés avec ces différents acteurs. Le Tableau 3 présente les participants (verbatim) ainsi que les organisations ayant pris part à l’étude. La liste des participants se trouve en Annexe I.

Type d’acteur	Organisation	Participant	Date d’entretien
Institution publique	Office fédéral de la Culture	A	30.04.25
	Canton de Berne	B	23.04.25
	Ville de Genève	C	19.05.25
	Ville de Lausanne	D	24.04.25
Association avec intérêts	Pro Helvetia	E	03.04.25
	Bibliomedia	F	16.04.25

	SBVV	G	29.04.25
Bénéficiaire	Editions Zoé	H	25.04.25
	Limmat Verlag	I	25.04.25

*Tableau 3. Les types d'acteurs et les associations qui ont été interviewés pour cette étude.*

Les participants ont été interrogés sur cinq thématiques différentes (élaborées dans la section ci-dessous). La diversité de leurs points de vue, et surtout leur capacité à refléter la pluralité des acteurs du secteur du livre et de la littérature, apporte un éclairage précieux sur la situation actuelle.

## Collecte des données :

Les données collectées proviennent d'entretiens semi-structurés. Ce type d'entretien est idéal pour une recherche exploratoire, car il permet d'obtenir des réponses plus riches et plus nuancées, tout en laissant de la place à des réponses inattendues. Trois types de guides d'entretien ont été utilisés : un pour les institutions publiques, un pour les associations ayant un intérêt dans le domaine, et un pour les bénéficiaires. Ils comportaient les mêmes catégories générales, mais étaient adaptés au type d'acteur concerné. Le grille d'entretien est disponible en Annexe 2. Les entretiens ont eu lieu entre le 3 avril et le 19 mai 2025, avec des durées allant de 45 minutes à 1h30. Avant chaque entretien, les participants ont donné leur consentement à être enregistrés (sauf un), les enregistrements ayant été réalisés à l'aide d'un téléphone portable. Ensuite, les enregistrements ont été transcrits à l'aide de l'outil Corv.Unil.ch, suivis d'une relecture pour garantir l'exactitude des résultats. Les retranscriptions complètes des entretiens sont disponibles sur demande pour consultation par le superviseur et l'expert du mémoire.

## Méthode d'analyse :

Les participants ont été interrogés sur cinq thématiques générales, à l'aide de grilles d'entretien adaptées à la fonction de chaque acteur. Les thématiques étaient les suivantes : visions et priorités culturelles, mécanismes de soutien, réseaux et dynamiques professionnelles, publics et médiation, et pistes d'amélioration et perspectives. Chaque thématique a été choisie pour couvrir l'ensemble des dimensions structurelles, institutionnelles et pratiques qui caractérisent les politiques du livre en Suisse alémanique et en Suisse romande :

- Visions et priorités culturelles : pour comprendre le rôle attribué au livre et à la littérature par les différents acteurs, et pour repérer d'éventuelles dissimilarités dans les valeurs et objectifs entre les deux régions linguistiques.
- Mécanismes de soutien : pour identifier le soutien concret mis en œuvre dans chaque région par les différents acteurs (aides structurelles, appels à projets, etc.)
- Réseaux et dynamiques professionnelles : pour comparer les formes de coopération entre les parties prenantes selon les régions linguistiques, et voir si une communication plus fréquente est liée à une politique culturelle plus efficace.
- Publics et médiation : pour étudier les stratégies régionales visant à atteindre les publics.
- Pistes d'amélioration et perspectives : cette thématique vise à faire émerger une réflexion critique et prospective sur les défis perçus, dans le but de formuler des recommandations utiles au secteur.

Les données ont été analysées selon une approche de codage thématique, en se basant sur les thématiques mentionnées ci-dessus, à l'aide de l'application ATLAS.ti. Cet outil permet une organisation efficace d'un grand volume de données (130 pages d'entretiens retranscrits), et facilite la création de codes et de catégories thématiques. Pour l'analyse, un sixième code, intitulé « Différences », a été ajouté, car les participants élaboraient souvent sur des différences plus générales que celles couvertes par les thématiques, ce qui permettait de mieux répondre à la première partie de la question de recherche. Les extraits issus d'ATLAS.ti peuvent être consultés dans les Annexes 3- 5. Pour répondre à la deuxième partie de la question de recherche (les améliorations et suggestions), le code « Améliorations et perspectives », ainsi que les exemples relevés dans les autres codes, ont permis de formuler une réponse.

## Analyse

Dans cette partie, les six catégories de différences et la catégorie portant sur les défis et les améliorations seront analysées. Une comparaison entre la Suisse alémanique et la Suisse romande sera effectuée pour chaque catégorie, afin de pouvoir répondre à la question de recherche.

## Visions et priorités

Cette thématique explore les visions et priorités des acteurs quant à la place accordée au soutien au livre et à la littérature, notamment dans les régions alémaniques et romandes. Elle est étroitement liée aux dispositifs de soutien mis en place et permet d'observer dans quelle mesure la littérature est perçue comme prioritaire par certains acteurs, influençant ainsi les allocations de ressources et les projets soutenus. En comparant ces visions à travers les différentes régions linguistiques, on peut identifier des convergences mais aussi des divergences marquées, qui peuvent se traduire par des dissemblances concrètes dans les formes de soutien à la littérature, selon les priorités régionales.

Au niveau national, l'échelon de compétences relève principalement des cantons, et la Confédération n'intervient qu'à titre subsidiaire. Les politiques de soutien en faveur de la littérature s'adressent prioritairement aux maisons d'édition, comme le soutient un interlocuteur de l'OFC : « *Le soutien est majoritairement destiné aux maisons d'édition* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Dans les années 2000 cependant, le niveau de lecture en Suisse a été la source de préoccupations grandissantes, jugé « *non satisfaisant* » par un interlocuteur de Bibliomeida et par les rapports de PISA (Bibliomeida, entretien personnel, 16.04.25). Face à ce constat, ce sont donc principalement les cantons qui ont pris des mesures en faveur de la lecture et de l'accompagnement en matière de médiation littéraire.

Dans le cadre de la Suisse alémanique, d'après plusieurs spécialistes interviewés, la littérature ne semble pas constituer un objet de priorité culturelle. Une représentante de la SVBB précise que « *la partie suisse allemande est tournée vers l'innovation, la créativité et l'industrie* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25), des secteurs qui captent plus d'attention et de moyens que celui de la littérature. Cette tendance est confirmée par un représentant de Limmat Verlag, pour qui « *le livre a une certaine place, mais les gens ne s'engagent pas autant dans celui-là que dans d'autres domaines culturels* » (Limmat Verlag, entretien personnel, 25.04.25). On reste ainsi avec un cas de figure illustratif focalisé sur la musique, qui mobilise un public actif (concerts, manifestations), tandis que consommer de la littérature aboutit souvent à une consommation individuelle peu visible dans l'espace public, même s'il y a des événements organisés. Enfin, un acteur du canton de Berne rappelle que « *la littérature n'est pas forcément une priorité pour le canton de Berne, ni pour la ville. Elle l'est davantage en revanche dans la*

*partie francophone de ce dernier* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25), indiquant ainsi un clivage linguistique même dans un même territoire.

Dans le cadre de la Suisse romande, les experts interrogés ont souligné la grande importance de la place de la littérature dans les cantons romands. La ville de Lausanne en constitue un exemple, avec un poste spécifique qui représente la politique du livre, contrairement à d'autres postes culturels plus généralistes qui englobent la littérature parmi d'autres domaines. Grâce à ce poste, la littérature et le soutien au livre « *occupent une belle place* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25). Dans le canton de Genève, souvent souligné par plusieurs experts comme un canton modèle dans le soutien au livre, les « *structures sont très fortes* », telles que le Cercle de la librairie et de l'édition et aussi la Commission consultative de mise en valeur du livre (CCMVL) (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25). Ainsi, la littérature a « *une très grande place historiquement* » (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25), ce qui explique aussi son importance actuelle dans ce canton.

Ces résultats suggèrent que la littérature occupe une place plus centrale en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, où l'attention institutionnelle semble davantage tournée vers l'innovation et la création. Ces différences de priorités, ancrées dans des contextes historiques et culturels distincts, contribuent à façonner des formes de soutien au livre inégalement développées d'une région à l'autre.

## Médiation littéraire

La médiation littéraire est un levier privilégié pour assurer la visibilité du livre et engendrer une mobilisation du public autour de la pratique de la lecture. À ce titre, elle donne à penser aux multiples formes d'initiatives mises en place au sein des régions linguistiques suisses, notamment en Suisse alémanique et en Suisse romande, mais encore à la portée de ces projets, leurs visées et les agents qui s'y trouvent engagés. Les pratiques de médiation mettent ainsi en lumière la façon dont leur déploiement concourt non seulement à démocratiser l'accès à la littérature, mais également à positionner cette forme d'accès culturel comme légitime dans les politiques culturelles.

La Suisse alémanique fait plusieurs efforts pour attirer le public vers la littérature et faire de la médiation littéraire. Plusieurs fois dans les entretiens, les *Sofalesungen* (lectures canapés) ont été mentionnés comme modèle d'une initiative visant à attirer plus de personnes à participer.

Les différentes maisons d'édition, telles que Limmatt Verlag, prennent également des initiatives, comme l'organisation d'événements dans des bars locaux pour inspirer et ouvrir le dialogue autour des livres. Ces initiatives montrent l'engagement de multiples acteurs du secteur. Dans le canton de Berne, le rôle des bibliothèques a été souligné : « *ce sont vraiment les bibliothèques qui font un accès à la littérature de façon un peu plus large.* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25).

En Suisse romande, la médiation littéraire repose aussi largement sur les bibliothèques. À Genève, elle se fait « *avec une grande collaboration avec les bibliothèques, surtout pour des non-voyants* » (Éditions Zoé, entretien personnel, 25.04.25). Ceci montre des similarités dans les approches pour attirer les gens. Les initiatives importantes sont nombreuses en Suisse romande, notamment le Prix du Livre de Lausanne. Ce prix, « *c'est de la médiation auprès du public, parce qu'on les invite à lire, à échanger autour des livres, à donner leur avis sur les livres, ensuite à voter* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25). Lorsqu'on demande une comparaison entre la médiation culturelle en Suisse alémanique et en Suisse romande, Bibliomedia estime que les bibliothèques en Suisse alémanique sont moins développées qu'en Suisse romande. C'est pourquoi Bibliomedia « *développe un laboratoire des bibliothèques, qui fait partie du service de médiation culturelle, qui à ce jour n'existe qu'en Suisse romande* » (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25).

Ainsi, malgré des structures comparables, notamment dans la mise en place des bibliothèques comme espaces de rencontre et de dialogue autour de la lecture, les cas d'études sont révélateurs d'une médiation en partie pensée et mise en œuvre à des degrés différents. En Suisse romande, les bibliothèques semblent mieux équipées pour mener des actions de médiation culturelle, et assument un rôle plus affirmé d'accompagnement que leurs homologues en Suisse alémanique. Cette asymétrie a des enjeux non négligeables : là où la médiation littéraire est plus active, elle favorise non seulement une meilleure participation du public, mais elle aide à mieux justifier, consolider et même à dynamiser les dispositifs d'aide existants. La manière dont la médiation est institutionnalisée participe à la fois au dynamisme du secteur du livre et à sa légitimation dans les politiques culturelles, tant cantonales que nationales.

## Réseaux et communication

Le réseau respectif des deux régions linguistiques peut également contribuer aux différences observées dans les politiques de soutien accordées au livre et à la littérature. Cette catégorie analyse l'importance et la fréquence de la communication avec d'autres acteurs, qu'ils soient intra- ou extra-cantonaux, afin de déterminer si ces échanges peuvent influencer les dynamiques de coopération ou la circulation des idées.

Au niveau national, plusieurs initiatives favorisent la collaboration entre les régions linguistiques. Grâce au Dialogue culturel national, en place depuis 2011, les acteurs sont incités à coopérer sur les questions de politique culturelle. De plus, le Prix suisse de littérature a généré, selon Bibliomedia, « *beaucoup d'échanges interrégionaux par cette organisation* » (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25). Ces projets à l'échelle nationale contribuent à renforcer les liens entre les régions. Toutefois, plusieurs acteurs soulignent que l'échange de livres constitue le principal vecteur de coopération entre régions linguistiques. Comme l'explique un représentant de Bibliomedia : « *À travers cet envoi de livres, à travers les frontières, on peut dire qu'on collabore* » (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25). Cette idée est confirmée par des maisons d'édition telles que les Éditions Zoé, qui mentionnent une collaboration « *surtout pour les traductions, qui contribuent bien aux futures éditions* » (Éditions Zoé, entretien personnel, 25.04.25), et par Limmat Verlag : « *oui, on peut dire collaborer, mais c'est plutôt vendre des traductions dans les deux sens* » (Limmat Verlag, entretien, 25.04.25).

La communication entre acteurs du domaine littéraire reste en grande partie informelle dans les deux régions linguistiques. En Suisse romande, la Ville de Lausanne indique que cette communication se fait « *juste de manière informelle, pour collaborer ou poser des questions* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25). Ce constat est partagé par plusieurs acteurs en Suisse alémanique et même au niveau national : « *Si j'ai une question, je vais appeler ou écrire un e-mail* » (Limmat Verlag, entretien personnel, 25.04.25), ou encore : « *S'il y a des questions, on se téléphone, on répond, on fait par mail... c'est ouvert, on se connaît bien* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Les participants mettent ainsi en avant une certaine similarité dans les modes de communication entre les différents acteurs.

Lorsqu'on les interroge sur la communication entre cantons concernant les politiques de soutien au livre, les résultats révèlent un manque de coopération structurée. Un représentant du canton de Berne affirme : « *Il n'y a pas de perméabilité entre différents cantons* » et précise qu'« *on a plus facilement des contacts avec l'A\*DS qu'avec d'autres cantons* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25). Néanmoins, certaines formes de communication intercantionales existent : « *Le seul canal de communication que j'ai en tête, c'est entre Zurich et Genève ; ce sont les deux cantons qui surgissent au moment de la mise en place de nouveaux instruments* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25). Cela suggère que la coopération entre cantons romands et alémaniques est possible, mais reste très limitée et ponctuelle.

Les réseaux jouent un rôle central dans le domaine des politiques du livre, comme l'ont montré les entretiens. Cette communication reste ouverte aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, notamment à travers les échanges entre maisons d'édition et les efforts de traduction. Toutefois, la communication directe entre cantons reste peu développée, ce qui peut suggérer qu'elle n'est pas perçue comme essentielle dans l'organisation actuelle du secteur.

## Mécanismes de soutien

Les politiques de soutien au livre constituent le thème central de cette étude, qui vise à déterminer s'il existe de réelles différences entre les deux régions linguistiques dans les mesures de soutien accordées au domaine du livre. Cette catégorie compare les mécanismes de soutien mis en place afin d'observer si ces mesures sont plus ou moins développées dans l'une ou l'autre région, ce qui pourrait expliquer certaines disparités.

Les mécanismes de soutien au niveau national ont été exposés dans le Tableau 1 figurant dans la revue de littérature. L'OFC a confirmé ces dispositifs, notamment le soutien aux maisons d'édition « *en fonction du chiffre d'affaires... mais après il n'y a pas de spécificités en fonction des régions linguistiques* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Il existe également le Prix suisse de littérature qui « *est ouvert à tous et toutes... Et il y a effectivement plus de demandes, plus d'inscriptions au concours en Suisse romande qu'en Suisse alémanique* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Cela suggère une mobilisation plus forte du côté romand. Pro Helvetia observe une tendance similaire : « *pour la promotion internationale, on a plus de demandes proportionnellement de maisons d'édition romandes* » (Pro Helvetia, entretien personnel,

03.04.25). Les raisons évoquées varient, mais en Suisse alémanique, il est avancé que « *peut-être les maisons sont déjà très professionnalisées et n'ont plus besoin de sécurisation* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25).

Le soutien aux maisons d'édition est mentionné dans les deux régions linguistiques, mais il prend des formes différentes. Chaque acteur, en particulier les institutions publiques, met en évidence des écarts significatifs liés au fédéralisme. Les cantons ont des logiques propres : « *Le Canton de Berne ne soutient aucune structure. Ça, c'est aussi différent : par exemple, le canton de Vaud soutient les structures éditoriales* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25). Le Canton de Vaud « *contribue à aider, je crois que c'est entre 5 et 10 maisons d'édition qui sont aidées de manière structurelle pendant 3 ans* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25), ce qui contraste avec les « *soutiens à des projets ponctuels* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25) adoptés ailleurs. L'aide structurelle n'est pas pour autant une norme dans tous les cantons romands : l'Etat de Genève, par exemple, dispose d'une « *grande variété de soutiens* » où les acteurs sont « *soutenus par des aides ponctuelles* » (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25).

Certaines limites des dispositifs actuels sont pointées. Bien qu'un soutien à l'édition existe, « *ce n'est pas très spécialisé, ou ce n'est pas adapté aux besoins de l'édition. L'OFC verse aux éditeurs des sommes considérables, en fonction de leur chiffre d'affaires. Les grands éditeurs reçoivent donc plus d'aide et les petits, moins* » (Limmat Verlag, 25.04.25). Cela pénalise les maisons d'édition indépendantes, qui doivent se tourner vers d'autres sources de financement. Comme l'indique la SVBB : « *Nous n'avons que le soutien du client* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25), soulignant ainsi le rôle central du lectorat dans la survie de ces structures.

Les mécanismes de soutien sont difficiles à comparer strictement entre les régions, car chaque canton dispose de son propre mode de fonctionnement. Une analyse comparative complète nécessiterait un examen détaillé de chaque canton, tant en Suisse romande qu'alémanique. Toutefois, une tendance générale se dessine : la Suisse romande semble davantage mobilisée dans la participation à des dispositifs tels que les prix ou les appels à soutien, ce qui peut suggérer un besoin accru de ressources. À l'inverse, les acteurs suisses alémaniques sollicitent moins fréquemment ces aides, peut-être en raison d'un environnement professionnel plus stabilisé ou d'un autre rapport à l'intervention publique.

## Différences plus générales

Lorsque les participants ont été interrogés afin qu'ils exposent leur point de vue sur les différences plus générales entre les régions linguistiques, l'objectif était d'identifier d'éventuelles disparités dépassant le cadre strict des politiques de soutien à la littérature. Alors que toutes les autres catégories du guide d'entretien portaient sur des écarts directement liés aux dispositifs institutionnels, cette partie visait à déterminer s'il existait aussi des divergences plus larges, d'ordre culturel ou structurel.

Différents acteurs ont ainsi évoqué des différences générales dans les attitudes envers la littérature, telles que l'opposition entre autonomie et centralisation, le poids du marché, la question de la rémunération des artistes, la médiation culturelle, ou encore les relations entre auteurs et public. L'ensemble de ces éléments est regroupé dans le Tableau 4 ci-dessous, qui présente la fréquence des entretiens où chaque thème a été abordé, accompagné d'exemples de citations assortis d'une brève interprétation.

Thème principal	Fréquence	Exemples de citations	Explication / Interprétation
Rémunération des auteurs	4	<p>« Cette exigence cantonale de juste rémunération, elle est plus compliquée à mettre en œuvre en Suisse romande qu'en Suisse allemande où il y a déjà cette pratique de rémunération lors des lectures, lors des événements, lors des festivals » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25)</p> <p>« En Suisse romande, on a vraiment pris de notre grand voisin français en termes d'accessibilité à la culture, de démocratisation, et du coup, la gratuité, le fait que ce soit simple. Alors qu'en Suisse</p>	<p>La rémunération des auteurs est une pratique déjà ancrée en Suisse alémanique, ce qui reflète une conception plus marchande de l'accès à la culture. En revanche, en Suisse romande, on valorise davantage la démocratisation culturelle, ce qui remet en question les standards de rémunération en vigueur en Suisse alémanique. Cela traduit des différences de valeurs dans le rapport à la culture, à l'argent, et à l'accessibilité.</p>

		<p><i>allemande, les gens ont l'habitude de payer pour la culture et ce n'est pas un problème » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25)</i></p>	
Modes d'interaction auteur – public	3	<p>« <i>Cependant, il n'a pas du tout le sens de la dédicace en Suisse alémanique » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25)</i></p> <p>« <i>Il y avait beaucoup de peine en suisse romande à faire venir des gens pour des lectures, pour la participation du public. Alors qu'en suisse alémanique, c'était beaucoup plus populaire et beaucoup mieux suivi ».</i> (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25)</p>	<p>La Suisse alémanique semble valoriser la participation du public aux lectures publiques (du moins celles organisées par Bibliomedia). Néanmoins, la Suisse romande accorde une importance plus grande aux dédicaces, ce qui reflète des formes d'engagement culturel différentes.</p>
Taille du marché	3	<p>« <i>Il y a des livres d'auteurs suisses qui sont soutenus en Allemagne, primés en Allemagne, et c'est plutôt rare en France. En France, c'est vraiment Paris, puis après le reste, c'est la province. » (OFC, entretien personnel, 30.04.25)</i></p> <p>« <i>Le marché est 2x plus grand en suisse alémanique... Les Editions Zoé ont besoin du marché français pour survivre – ceci n'est pas le cas</i></p>	<p>La question de la taille du marché souligne que les structures sont plus solides en Suisse alémanique, ce qui crée des conditions économiques et éditoriales nettement plus favorables. Cela conduit également à un déséquilibre en matière d'accès à la reconnaissance internationale.</p>

		<p><i>pour la suisse alémanique »</i> (Editions Zoé, entretien personnel, 25.04.25)</p>	
Autonomie vs. centralisation	2	<p><i>« C'est beaucoup plus libéral en Suisse alémanique où on dit voilà c'est de l'entrepreneuriat donc on se débrouille et puis en Suisse romande c'est plus proche de la France où on se dit ah ben il faut un soutien de l'État parce que c'est quelque chose de culturel »</i> (OFC, entretien personnel, 30.04. 25)</p> <p><i>« La Suisse est un pays très libéral et ce libéralisme est, à mon avis, un sujet très important en Suisse alémanique, et il n'est pas aussi important dans la partie francophone parce qu'elle s'intéresse à l'État et au soutien de l'État. »</i> (SVBB, entretien personnel, 29.04.25)</p>	<p>La Suisse alémanique adopte une logique plus libérale, comparée à l'approche plus interventionniste de la Suisse romande : la culture y est perçue comme un bien commun nécessitant un soutien actif de l'État. Cela reflète les influences respectives de l'Allemagne et de la France sur les différentes régions linguistiques.</p>
Médiation culturelle	2	<p><i>« Je pense que la médiation culturelle dans les bibliothèques en Suisse alémanique est moins développée qu'en Suisse romande »</i> (Bibliomédia, entretien personnel, 16.04.25)</p> <p><i>« Oui, ils ont plus d'événements organisés dans la partie</i></p>	<p>La Suisse romande est perçue comme plus active, notamment à travers ses bibliothèques. Cela reflète une tradition institutionnelle plus ancrée en matière de médiation et une organisation des événements plus structurée.</p>

		<i>francophone</i> » (SVBB, entretien personnel, 29.04. 25)	
--	--	---	--

*Tableau 4: Comparaison des approches culturelles selon les régions linguistiques*

La rémunération des artistes était la thématique la plus abordée (dans presque la moitié des entretiens), suivie par l'impact de la taille du marché (allemand vs français) et les modes d'interaction entre auteurs et public. Ces différences dans les habitudes culturelles (telles que la rémunération et les modes d'interaction), ainsi que l'influence des marchés allemand et français, entraînent des écarts significatifs à toutes les étapes de la création, de la production et de la diffusion dans la chaîne du livre. Cela se reflète notamment dans le fait que les Éditions Zoé dépendent du marché français pour leur survie, tandis que, pour la maison d'édition Limmat Verlag, « 80 % de notre argent vient des ventes sur le marché suisse, donc seulement 20 % vient de l'Allemagne et de l'Autriche » (Limmat Verlag, 25.04.25). Tous ces éléments contribuent à expliquer les tendances distinctes observées entre la Suisse alémanique et la Suisse romande en matière de soutien au livre.

## Défis

Jusqu'ici, l'objectif principal était d'identifier les différences entre les régions linguistiques suisses en matière de politiques de soutien à la littérature. Les cinq premières catégories d'analyse permettent de croiser les espaces linguistiques suisse alémanique et romand au niveau des visions, de la médiation littéraire, des réseaux et communications, du soutien, et des différences. L'objectif est de répondre à la première partie de la question de recherche : *Quelles différences les espaces linguistiques suisse romand et alémanique présentent-ils dans leurs politiques de soutien au livre, et quelles pistes d'amélioration peut-on dégager ?* Dans un second temps, c'est justement sur la question des défis actuels posés à la littérature qu'il faut se concentrer pour en déduire des pistes d'amélioration. Quand demandés les défis principaux que le domaine de littérature parvient, les acteurs impliqués ont eu une pléthore des réponses.

### Insuffisance des ressources financières

Un défi principal et récurrent était l'insuffisance des ressources financières. Cela a été mentionné par 6 des 9 intervenants, tant au niveau national que du point de vue de la Suisse romande et de celui de la Suisse alémanique. Des aides sont accordées au secteur du livre: « *Actuellement, il y a des conventions, des aides structurelles, mais de très petites sommes* »

(Éditions Zoé, entretien personnel, 25.04.25), ce qui fait écho aux limites évoquées par le canton de Genève, à savoir les « *ressources humaines et le budget* » (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25). Ces contraintes sont aussi observées dans l'évolution des coûts de production : « *tout devient plus cher... avant le COVID, le papier était 20 % moins cher qu'aujourd'hui. Le prix a donc beaucoup augmenté, mais le soutien n'a pas augmenté* » (Limmat Verlag, 25.04.25).

Ceci représente un grand défi pour les maisons d'édition indépendantes de plus petite taille, qui disposent de finances limitées et sont vulnérables. Or, sans soutien, nombre d'entre elles risquent de disparaître, alors même qu'elles jouent un rôle fondamental dans la préservation de la diversité éditoriale et la représentation de voix souvent marginalisées. Certains acteurs rappellent : « *Mais n'oublions pas la richesse et la diversité !* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25), et interrogent : « *Et qui créera ce contenu pour les femmes, pour les homosexuels, pour les minorités ?* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25). La mise en péril de ces structures essentielles soulève donc, au cœur même de ce paysage littéraire, les interrogations les plus vives en termes d'accès équitable à la possibilité d'être entendu, et de pluralité des voix.

## Fédéralisme

Le deuxième défi marquant est celui du fédéralisme. Le fédéralisme, comme mentionné par cinq intervenants, constitue un atout pour le système suisse en matière de coopération entre les cantons. Cependant, il représente parfois aussi un obstacle à l'harmonisation et à la coordination des politiques. Comme l'exprime Bibliomedia : « *Je pense que si on avait une loi fédérale qui avait été un peu plus avant-gardiste ou si on avait donné plus de pouvoir au niveau fédéral ... je pense que ce serait très différent, mais ce ne serait pas la Suisse en même temps* » (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25). Cette remarque souligne la liberté laissée aux cantons, qui est « *vraiment une question de sensibilité et de pouvoir financier* » (Bibliomedia, entretien personnel, 16.04.25), et qui mène à une inégalité entre les cantons et les acteurs qui les représentent. Ces cantons et leurs initiatives sont parfois très spécifiques, ce qui crée des frontières institutionnelles difficiles à franchir : « *c'est compliqué, par le système fédéral, de passer cette frontière* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25), ce qui limite les interactions et la circulation des initiatives à l'échelle nationale.

Ce défi du fédéralisme entraîne plusieurs conséquences. La plus fréquemment mentionnée concerne les attentes divergentes des acteurs du domaine, notamment en matière de rémunération. Puisque la pratique de rémunérer les auteurs est plus ancienne en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, inviter des auteurs alémaniques peut s'avérer compliqué. Lors du festival littéraire Le livre sur les quais à Morges, les auteurs suisses alémaniques étaient invités : « *Il y a des années, on invitait 10, 15, 20 auteurs suisse-allemands, mais qui ne voulaient pas venir parce qu'on leur demandait de faire des dédicaces en continu, de quasiment pas être payés, alors qu'eux, en fait, ils vont dans leurs événements, ils font leur lecture, les dédicaces, c'est quasiment inconnu* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25).

Cette question de la rémunération soulève également un problème pour les libraires, qui doivent rémunérer les auteurs alors qu'eux-mêmes « *sont souvent dans des conditions très précaires... donc les auteurs qui sont invités vont être rémunérés bien plus qu'eux-mêmes* » (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25). Ainsi, si le fédéralisme permet une richesse et une souveraineté dans les pratiques locales, il engendre aussi des tensions concrètes dans la collaboration entre cantons lorsque les normes économiques divergent. Cela peut freiner les échanges interrégionaux - une dynamique peu souhaitable dans un secteur qui gagnerait à davantage de cohérence nationale.

### Changements du secteur

Les changements du secteur du livre constituent le troisième défi, mentionné par quatre acteurs. Le domaine de la littérature est « *un secteur qui souffre... les ventes chutent* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25). De nouvelles tendances et l'accès à de multiples loisirs, tels que les séries ou le contenu en ligne, entraînent une attention de plus en plus réduite. L'OFC reconnaît que « *la lecture, ça demande un effort, c'est plus difficile que de regarder une série, il y a moins de livres qui sont vendus. C'est un peu toute la chaîne du livre qui doit être prise en compte* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Le domaine semble également évoluer en ce qui concerne le type de littérature lu et popularisé, un changement non négligeable. Le Canton de Berne mentionne : « *On est très en retard par rapport au soutien de littérature qui est considérée comme n'étant pas littéraire. La littérature Young Adult n'est pas du tout prise en compte. Et à mon avis, on perd le lien avec une très grande partie des lecteurs* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25). Cela montre un décalage entre les pratiques réelles de lecture et ce que les politiques culturelles considèrent comme de la «

Littérature » digne d'être soutenue. Ce décalage, s'il n'est pas pris en compte, risque d'accentuer la perte de lectorat et d'exclure de vastes segments de la population des politiques actuelles de soutien au livre.

### Transition numérique et intégration de l'intelligence artificielle

Un dernier défi, plus émergent et en partie lié aux changements du secteur du livre, concerne la transition numérique et l'intégration de l'intelligence artificielle dans le secteur littéraire. Ce sujet semble davantage pris en charge en Suisse alémanique, où les acteurs s'interrogent concrètement et amorcent déjà une transition vers l'usage de ces outils. Dans la Suisse romande, en revanche, cela semble être « *pas très avancé dans ces domaines* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25). Ce décalage ne constitue pas un risque mineur : il pourrait poser « *un problème pour la partie française... d'être à l'écart de la conversation* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25), si elle ne parvient pas à suivre cette dynamique en cours. Ce retard ne relève pas seulement d'un écart technique : il risque de marginaliser certains acteurs dans les évolutions du secteur, en les empêchant de participer pleinement aux dynamiques d'innovation et de création et de diffusion littéraire.

Les défis identifiés ne sont ni cloisonnés ni isolés : ils s'entrecroisent et impactent l'intégralité de la chaîne du livre, de la création, à la production et à la diffusion, tout autant qu'à la médiation. Ainsi, la disparition progressive de certaines maisons d'édition met en question la démocratie culturelle. Par ailleurs, entre tensions et blocages, la collaboration interrégionale se trouve entravée, ce qui compromet une coordination nationale pourtant essentielle. Les acteurs institutionnels doivent donc s'adapter à ces nouvelles pratiques culturelles, sans quoi certains cantons et régions linguistiques ne seront pas inclus dans les dynamiques sectorielles à venir. De là se pose une question centrale : comment répondre à ces défis de manière structurelle et concertée ?

### Pistes d'améliorations

Face aux défis identifiés au fil des entretiens, les acteurs interrogés ont également formulé plusieurs pistes d'amélioration susceptibles de renforcer la situation du secteur littéraire en Suisse. Ces propositions, principalement adressées aux acteurs institutionnels, soulignent l'importance d'un engagement concret et structurel - perçu comme indispensable à la survie, mais aussi à l'évolution durable et équitable du domaine.

Pour le défi principal mentionné (l'insuffisance des ressources financières), l'amélioration indiquée par 6 des experts était de « *maintenir des aides structurelles* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25), variables selon les cantons. L'objectif serait donc de garantir la présence d'aides structurelles dans tous les cantons, afin d'assurer un soutien aux acteurs essentiels de ce domaine. Pour les cantons qui disposent déjà de ce type de dispositif, l'enjeu devient « *d'avoir plus d'aides structurelles, surtout comparé à d'autres domaines, tels que les arts vivants* » (Éditions Zoé, entretien personnel, 25.04.25). Le domaine littéraire est en effet moins soutenu que d'autres secteurs culturels, et l'augmentation des budgets de manière générale est considérée comme une priorité : « *Augmenter les budgets globalement* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25). Toutefois, comme le souligne l'OFC, un soutien accru, notamment pour les libraires, serait souhaitable, mais « *avec le parlement actuel, ça serait difficile* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25).

Pour répondre aux tensions et défis liés au fédéralisme en Suisse, plusieurs pistes d'action ont été proposées par les acteurs du secteur. Pour obtenir une cohérence plus forte dans ce domaine, il serait pertinent « *d'essayer d'avoir quand même des politiques plus ou moins communes, en tout cas d'aller dans la même direction* » (Ville de Lausanne, entretien personnel, 24.04.25). Un autre aspect pouvant renforcer la cohésion entre les cantons concerne les traductions : « *Une chose qui est importante pour la cohésion, pour la démocratie, ce sont les traductions, les traductions dans les langues nationales* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25), ce qui permettrait « *d'ouvrir un dialogue entre les régions linguistiques avec les mêmes livres* » (OFC, entretien personnel, 30.04.25). Ce dialogue pourrait également être renforcé par davantage d'événements d'échanges, comme « *une délégation suisse-allemande qui vienne en Suisse romande, et puis inversement... dans le domaine de la BD, il y a des délégations de festivals étrangers qui viennent visiter la Suisse romande* » (Canton de Genève, entretien personnel, 19.05.25). Ce type de dialogue n'existe pas encore, mais il pourrait offrir des pistes et des exemples permettant que « *chaque ville, canton, puisse identifier des mesures qui correspondent à sa réalité et qu'elles puissent s'appliquer* » (Pro Helvetia, entretien personnel, 03.04.25).

Les transformations que connaît actuellement le secteur de la littérature sont particulièrement complexes à aborder, car elles touchent une diversité de domaines influencés par les évolutions plus larges de la société. La promotion de la lecture et de la littérature peut être

encouragée par des « *actions transversales, c'est-à-dire des actions où l'on est dans l'interdisciplinaire plutôt qu'uniquement dans la littérature* » (Canton de Berne, entretien personnel, 23.04.25). Des collaborations entre différents domaines culturels peuvent effectivement favoriser le secteur littéraire, car « *les lecteurs s'engagent souvent moins dans les événements liés à la lecture que dans d'autres formes culturelles* » (Limmat Verlag, entretien personnel, 25.04.25). Par exemple, des projets associant littérature et arts visuels, comme des expositions accompagnées de lectures d'auteurs en lien avec l'exposition, permettent de toucher un public plus large. De plus, il n'est pas toujours conscient des problématiques ni de la situation actuelle du domaine ; ainsi, « *il serait formidable de sensibiliser davantage le public et de lui faire comprendre ce que sont les livres indépendants, ou comment fonctionne l'édition indépendante* » (Limmat Verlag, entretien personnel, 25.04.25). Cette sensibilisation pourrait se faire à travers des événements organisés par les maisons d'édition ou par les villes et cantons, par exemple en ouvrant toutes les maisons d'édition pendant une journée avec des activités accessibles, afin que le public puisse se rendre compte de la réalité du secteur. Cela rejoint également l'avis exprimé par la SVBB : « *On doit amener plus d'attention sur les livres* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25).

Avec l'utilisation de l'IA, encore peu explorée dans le domaine de la culture, plusieurs actions peuvent être envisagées pour en tirer des effets positifs. D'abord, la participation à des initiatives telles que le « RISE Bookselling Conference », dont la SVBB est membre : « *Nous nous réunissons toujours une fois par an, jeunes libraires, et ils échangent sur la lecture, mais aussi sur la librairie en tant que lieu sûr, ou sur la façon de réunir des personnes* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25). L'objectif de cette conférence est de favoriser la résilience du secteur des librairies en Europe à travers la mise à disposition d'outils, de formations et d'espaces d'échange pour aider les professionnels à faire face aux mutations du métier. Ce type d'événement ouvre le dialogue avec des experts et des acteurs internationaux, qui échangent des idées liées au domaine littéraire. Récemment, plusieurs discussions ont porté sur l'IA, et « *un libraire à la conférence a dit qu'il utilisait l'IA pour éviter les retours... Donc l'IA lui donne alors des idées, ce qui lui a permis de réduire tous ses retours... Il ne renvoie plus les livres aux éditeurs* » (SVBB, entretien personnel, 29.04.25). Cet exemple illustre concrètement le potentiel de l'IA dans le domaine. La participation à ce type d'événement peut donc fortement contribuer à l'évolution du secteur. La SVBB y participe chaque année, mais l'équivalent

romand, LivreSuisse, n'est pas présent. Une participation plus active à ces événements permettrait de faire circuler des idées neuves et, finalement, de maintenir le secteur littéraire suisse en phase avec les dynamiques en cours à l'échelle internationale, tout en préservant son authenticité.

Tous les défis mentionnés concernent à la fois la Suisse romande et la Suisse alémanique, ce qui souligne que, malgré les différences dans leurs politiques de soutien, les deux régions sont confrontées à des enjeux communs. Cela implique une responsabilité partagée : des efforts doivent être entrepris des deux côtés pour améliorer durablement la situation du secteur littéraire.

## Discussion :

### Réponse à la question de recherche

En réponse à la recherche, il existe effectivement des différences dans les politiques de soutien au livre entre la Suisse alémanique et la Suisse romande : cette question visait à déterminer si tel était le cas et à en éclairer les facteurs sous-jacents. Ces différences ne sont pas uniquement d'ordre politique, mais relèvent également de dimensions culturelles, économiques, historiques et institutionnelles. En effet, ces spécificités propres à chaque région façonnent les priorités, les formes de soutien et les modes de légitimation des politiques culturelles. Les principales différences se trouvent dans le tableau récapitulatif, le Tableau 5.

<b>Différences</b>	<b>Suisse alémanique</b>	<b>Suisse romande</b>
Visions et priorités culturelles	La littérature ne semble pas de constituer une priorité culturelle majeure, l'attention se porte sur les secteurs comme l'innovation et l'industrie. Elle souffre d'une visibilité réduite dans le secteur public et d'un engagement institutionnel plus limité, même si certains événements existent.	La littérature bénéficie d'un fort soutien institutionnel, avec des dispositifs dédiés dans les villes comme Lausanne et des structures solides à Genève. Elle occupe une place historique importante dans les politiques culturelles, qui peuvent être vus par les engagements concrets.

Médiation littéraire	La médiation littéraire est bien présente avec des initiatives diverses notamment avec les <i>Sofalesungen</i> ou avec des événements organisés par les maisons d'édition dans des lieux conviviaux. Si les bibliothèques tiennent un rôle central, leur développement semble moins avancé qu'il ne l'est en Suisse romande, au point que certains acteurs poussent à la création de nouveaux dispositifs.	La médiation littéraire s'appuie très fortement sur les bibliothèques, à travers des projets ciblés, comme celui à destination des publics non-voyants à Genève ou bien le Prix du Livre de Lausanne pour inciter l'engagement du public. Elle semble plus institutionnalisée qu'elle ne l'est en Suisse alémanique, grâce à des structures comme le laboratoire de médiation de Bibliomedia, le seul de ce type en Suisse romande.
Réseaux et communication	Les échanges et la communication se font le plus souvent de manière informelle entre les acteurs du livre, au travers d'échanges de mails ou d'appels téléphoniques, et ne se développent pas au-delà du cadre cantonal. Comme en Suisse romande, les collaborations portent essentiellement sur des projets de caractère national, autour des traductions, sans véritablement parvenir à être coordonnées institutionnellement.	Les échanges et la communication entre acteurs sont fréquents, mais restent informels et peu organisés entre cantons. Il existe des projets communs ; néanmoins, la coopération structurée dans les politiques du livre demeure marginale.

<p>Mécanismes de soutien</p>	<p>Les dispositifs nationaux sont en accès libre, mais, les éditeurs alémaniques semblent solliciter moins ces aides en raison d'une stabilité professionnelle plus grande ou d'une moindre attente vis-à-vis de l'intervention publique. Le soutien cantonal paraît plus sporadique et hétérogène, plus rare dans ses aides structurelles et conditionné au lectorat pour garantir la viabilité des maisons d'édition.</p>	<p>Les professionnels du livre en Suisse romande participent de plus en plus activement à la mise en place des politiques culturelles. L'enquête montre, par exemple, que les prix littéraires et les appels à projets nationaux sont perçus comme des outils importants pour mobiliser des ressources face à un besoin croissant de soutien financier. Au niveau cantonal, les formes d'aide varient selon les contextes : dans certains cantons plus grands, comme celui de Vaud, des aides structurelles existent pour soutenir régulièrement les maisons d'édition. Toutefois, ces dispositifs restent l'exception et ne s'inscrivent généralement pas dans une logique de soutien durable.</p>
<p>Différences culturelles et l'influences de pays voisins</p>	<p>La Suisse alémanique est fortement influencée par le modèle allemand, notamment par une logique plus libérale et une valorisation du marché libre, avec une intervention étatique plus limitée. Dans cette optique, les pratiques de rémunération des artistes y sont</p>	<p>La Suisse romande adopte une approche plus interventionniste, avec une volonté de démocratiser l'accès à la culture, ce qui se traduit notamment par l'organisation d'événements gratuits, mais avec une moindre rémunération pour les auteurs. Cette région est plus active en</p>

	<p>souvent plus encadrées et exigées qu'en Suisse romande. La médiation culturelle, en particulier dans les bibliothèques, y est généralement moins développée, avec un nombre d'événements plus restreint. Toutefois, on observe une participation du public souvent plus soutenue en Suisse alémanique, notamment lors d'initiatives ponctuelles. Enfin, le marché du livre y est nettement plus vaste, ce qui permet une diffusion plus large des ouvrages issus de cette région.</p>	<p>matière de médiation culturelle, en particulier grâce à l'implication des bibliothèques, et privilégie des formes d'engagement culturel telles que les séances de dédicace. Le marché y est plus restreint, en partie parce qu'il est très difficile pour les éditeurs romands d'obtenir des contrats sur le marché français.</p>
--	--	--

*Tableau 5 : Les différences principales entre la Suisse alémanique et la Suisse romande dans le soutien du livre.*

Les pistes d'amélioration identifiées apportent des éléments de réponse à la deuxième partie de la question et peuvent contribuer positivement au développement du secteur. Celles-ci sont présentées dans le Tableau 6, qui regroupe les améliorations proposées ainsi que les défis spécifiques relevés. Les améliorations n'ont pas été séparées par région, car les deux régions sont confrontées aux mêmes défis en général, et il s'agit surtout d'une question de cantons, et non pas forcément de régions linguistiques.

<b>Défi</b>	<b>Amélioration</b>
Insuffisance des ressources financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les aides structurelles existantes et en instaurer dans les cantons qui n'en disposent pas encore.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les budgets alloués au soutien du secteur du livre.</li> </ul>
Fédéralisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des politiques plus harmonisées entre les régions linguistiques.</li> <li>- Encourager davantage la traduction, notamment en augmentant les financements dédiés aux projets de traduction.</li> <li>- Instaurer des dialogues plus réguliers entre les délégations suisses alémaniques et romandes.</li> </ul>
Changements du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la promotion du secteur du livre à travers des actions transversales (telles que des collaborations avec le théâtre, le cinéma, les festivals, etc.).</li> <li>- Mener des campagnes de sensibilisation auprès du public sur le fonctionnement et les défis auxquels font face les maisons d'édition indépendantes.</li> </ul>
Transition numérique et l'intégration artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer davantage à des initiatives telles que la « RISE Bookselling Conference » afin de mieux réagir aux nouvelles tendances.</li> <li>- Encourager une utilisation plus fréquente et régulière de l'intelligence artificielle dans les processus internes du secteur.</li> </ul>

*Tableau 6 : Les améliorations proposés aux défis trouvés dans cette recherche.*

Ces résultats montrent que, même s'il existe plusieurs différences entre la Suisse romande et alémanique en matière de soutien à la littérature et au livre, les défis auxquels les régions linguistiques sont confrontées restent similaires. Les améliorations proposées visent à renforcer l'équité et la cohérence entre les cantons en matière de soutien au secteur littéraire, tout en répondant aux nouveaux enjeux liés à la transition numérique. Ces recommandations constituent des leviers concrets pour une politique du livre plus équitable, inclusive et cohérente, qui encourage la collaboration entre les deux régions malgré leurs différences culturelles, économiques, contextuelles et institutionnelles.

## Commentaire

Cette section propose un commentaire sur les données recueillies, ainsi que des améliorations commentées. Les différences les plus saillantes entre les politiques de soutien au livre en Suisse alémanique et en Suisse romande peuvent être résumées en deux grands axes.

Premièrement, l'ancrage historique propre à chaque région, en particulier la place prioritaire accordée au livre, influence fortement les politiques actuelles. Deuxièmement, les pays voisins exercent également une influence notable, tant sur les politiques culturelles que sur les représentations du secteur : cela concerne notamment la taille du marché, les modèles économiques, ainsi que les normes culturelles en matière de rémunération des acteurs du livre.

Il y a certaines bonnes pratiques romandes qu'il convient de maintenir. La Suisse romande constitue un bon exemple en matière de structuration claire des aides - non pas nécessairement au sens d'aides structurelles, mais par la grande variété de dispositifs disponibles. Cela permet de soutenir un plus grand nombre d'acteurs impliqués dans le secteur du livre, ce qui est moins le cas en Suisse alémanique. De plus, le rôle central des bibliothèques doit être préservé, car il s'agit de structures clés qui assurent un lien direct entre le public et le monde du livre. Ce lien est essentiel à la survie de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, de la création à la diffusion.

Il existe également de bonnes pratiques alémaniques dont on pourrait s'inspirer. Selon moi, la plus importante est l'intégration plus poussée du numérique et de l'intelligence artificielle dans le discours des institutions clés pour ce secteur. Il serait pertinent que les structures actives dans le domaine du livre intègrent cette réflexion dans leurs plans de développement.

La création de politiques publiques visant l'intégration et une conscience accrue de ces changements peuvent aider le secteur. Par ailleurs, investir dans la formation des acteurs du livre aux outils numériques représente une condition essentielle pour assurer une transition technologique inclusive et éviter un creusement des inégalités entre structures, notamment entre les différentes régions.

D'autres améliorations importantes, encore peu mises en œuvre, pourraient s'avérer très utiles, notamment le développement d'actions transversales. Dans un contexte où de nombreux domaines culturels évoluent rapidement et où l'offre de loisirs ne cesse de s'élargir, de telles actions constituent un levier essentiel pour renforcer la participation aux événements culturels et accroître la visibilité du secteur du livre. Par exemple, à la suite d'une représentation théâtrale basée sur un texte littéraire, des événements de lecture ou des discussions autour de ce texte pourraient être organisés, accompagnés de la vente d'autres ouvrages de l'auteur. Ce genre d'initiative permettrait de créer des liens plus forts entre les acteurs culturels, tout en rapprochant le public de la littérature.

Des idées complémentaires, non soulevées pendant les entretiens, pourraient inclure des collaborations et des partenariats avec des entreprises privées pour soutenir des événements centrés sur le secteur du livre (par exemple, en contribuant à la rémunération des auteurs pendant les manifestations, grâce à des sponsors qui vendraient leurs produits sur place). En ce qui concerne l'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle, des ateliers pourraient également être créés dans les deux régions suisses, avec un contenu identique, afin de favoriser une égalité des connaissances entre les régions. Cela pourrait également encourager des collaborations reposant sur des bases communes dans ce contexte de transformation du secteur.

## Interprétation des résultats

Le livre occupe une place centrale dans la culture suisse, mais les politiques qui l'encadrent selon les contextes linguistiques restent peu explorées par la recherche. Ce manque de travaux rend toute comparaison directe avec une base théorique difficile. Toutefois, certains travaux, comme ceux de Mueller et Dardanelli (2014), indiquent que les Suisses francophones sont généralement plus favorables à la centralisation que leurs homologues alémaniques, une tendance cohérente avec les observations issues de cette étude. Les résultats indiquent que le

secteur traverse des difficultés et qu'il fait l'objet d'une attention limitée, comme est le cas en France, où le soutien au livre bénéficie d'une visibilité relativement limitée (Cartellier, 2007).

Un élément surprenant réside dans le fait que plusieurs intervenants estiment que la Suisse alémanique mobilise moins les mécanismes de soutien publics. Pourtant, les données montrent que 69,7 % des contributions de Pro Helvetia sont attribuées à la région germanophone (Pro Helvetia, 2025), et que 61 % du nombre de soutiens accordés aux maisons d'édition par l'OFC proviennent également de cette région (OFC, 2025). Ce décalage entre perception et réalité interroge : reflète-t-il une méconnaissance des chiffres globaux, des différences dans la visibilité publique des projets, ou des inégalités structurelles dans l'accès aux subventions ? Cette contradiction invite à nuancer l'interprétation des discours recueillis, et souligne l'intérêt de croiser les données subjectives et objectives pour mieux comprendre les dynamiques de soutien à la littérature en Suisse.

Cette recherche s'est donc inscrite dans une volonté d'explorer un champ peu étudié, en particulier les différences entre la Suisse romande et la Suisse alémanique dans le domaine du soutien à la littérature. L'objectif était d'identifier si des différences existent, et le cas échéant, lesquelles. Les résultats ont toutefois été partiellement inattendus : les écarts dans les politiques de soutien au livre observés ne s'inscrivent pas tant dans une logique linguistique que dans une dynamique cantonale. Les enjeux du secteur semblent davantage liés à la diversité des politiques cantonales qu'à une opposition nette entre régions linguistiques, ce qui rend difficile l'élaboration de réponses coordonnées à l'échelle nationale. Cela dit, certaines distinctions entre régions apparaissent tout de même, influencées par des facteurs économiques, historiques, institutionnels et culturels. Ces différences s'inscrivent dans des déséquilibres structurels persistants, tels que la taille du marché, l'accès à la visibilité ou encore la répartition des ressources. Ces inégalités contribuent à alimenter certaines tensions entre les régions et révèlent un risque de déséquilibre durable dans les politiques du livre en Suisse.

Un autre résultat clé concerne le rôle central des acteurs intermédiaires, tels que les éditeurs, les bibliothèques ou des organisations comme Bibliomedia. Ce sont ces acteurs de terrain qui assurent, au quotidien, le maintien et le renouvellement des politiques culturelles du livre. Cette étude met ainsi en lumière l'importance des structures intermédiaires dans le soutien à la littérature, notamment pour combler les lacunes d'un pilotage politique souvent fragmenté.

Ces constantes appellent à un dialogue amélioré entre les niveaux communaux et fédéraux et à une coordination plus étroite entre les régions linguistiques afin de mieux soutenir le secteur du livre sur l'ensemble du pays.

## Limites de l'étude

Dans son développement, cette recherche est sujette à différents défauts, engageant ainsi le nombre et la portée de ses résultats. On pourra mentionner, en particulier, plusieurs points d'ordre méthodologique. D'abord, il a bien fallu se limiter à un nombre restreint d'entretiens, soit neuf personnes, réparties en trois catégories d'acteurs : institutions publiques, maisons d'édition et associations avec intérêt. De plus, au sein de ces catégories, les participants ne représentaient pas de manière équilibrée les différentes régions linguistiques. Par exemple, deux institutions publiques représentaient la partie romande, contre une seule pour la partie alémanique. Il en découle que les choix opérés ont pu influencer les résultats, notamment parce que toutes les voix du milieu n'ont pas été entendues, ce qui introduit un biais dans la constitution et l'analyse des données. De plus, les entretiens ont été menés afin de recueillir les opinions et l'expertise d'acteurs reconnus dans le domaine ; toutefois, ces perspectives restent subjectives et personnelles, ce qui peut influencer les résultats.

En outre, les limites théoriques ont pu impacter la validité de ces résultats. En absence de travaux comparatifs suffisants, la dimension comparative de l'analyse était très limitée. Alors, le degré de certitude de l'interprétation des résultats des observations n'est pas assuré. Ceci est plutôt une étude exploratoire qu'explicative, en raison du peu d'intérêt porté à ce sujet. Un autre défaut réside dans le fait que les régions linguistiques n'étaient pas pleinement représentées. Seuls certains cantons, comme le canton de Berne et le canton de Genève, ont été inclus. Or, le canton de Berne n'est pas entièrement germanophone, puisqu'environ 10 % de sa population est francophone, ce qui ne permet pas de représenter pleinement la région linguistique alémanique. Cela limite ainsi toute tentative de généralisation des résultats.

## Pistes pour des recherches futures

Pour améliorer la situation actuelle, encore insuffisamment étudiée en ce qui concerne les différences entre les régions linguistiques et le soutien au livre, une inclusion plus large de divers acteurs serait très utile. Une représentation de l'ensemble des cantons permettrait notamment de mieux refléter les spécificités régionales et linguistiques. De plus, l'ajout d'une

enquête quantitative envoyée aux experts constituerait également un atout, en apportant un regard plus objectif ainsi qu'une vision plus large et quantifiable. Plusieurs questions émergent à partir des résultats obtenus, notamment concernant les dynamiques intra-régionales — par exemple, les différences observables dans les politiques de soutien au livre entre cantons appartenant à une même région linguistique. En outre, face aux nouveaux enjeux contemporains, tels que les transformations du secteur, on peut se demander comment les régions suisses s'adaptent aux évolutions du monde du livre, en particulier à la numérisation et à la montée en puissance de l'intelligence artificielle.

## Conclusion

Cette étude visait à explorer les différences entre la Suisse romande et la Suisse alémanique en matière de politiques de soutien au livre, ainsi qu'à proposer des pistes d'amélioration face aux défis identifiés. L'analyse a mis en évidence plusieurs différences : des visions et priorités en matière de littérature plus affirmées du côté romand, une médiation littéraire davantage ancrée dans les bibliothèques en Suisse romande, un recours plus fréquent aux dispositifs de soutien et appels à projets par les acteurs de cette région, ainsi que diverses différences culturelles, en partie influencées par les traditions et les pays voisins. Aucune différence significative n'a été observée au niveau des réseaux et de la communication. Quant aux mécanismes de soutien, les écarts relèvent davantage des spécificités cantonales que des appartenances linguistiques, ce qui s'explique par le fonctionnement fédéral du pays. Cette étude souligne également que les contextes culturels et institutionnels distincts influencent fortement les formes de soutien et la situation actuelle dans chaque région. Les défis identifiés touchent les deux régions, ce qui justifie des propositions d'amélioration formulées de manière transversale.

Les apports de cette recherche sont multiples, à commencer par sa contribution à combler un vide dans la littérature scientifique. Le domaine du livre et les politiques publiques qui lui sont associées restent en effet peu étudiés en Suisse. Ce travail propose également de nouvelles pistes de réflexion pour les politiques culturelles, dans un secteur confronté à de nombreux bouleversements. Enfin, il entend valoriser le rôle fondamental des acteurs de terrain — éditeurs, bibliothèques, organisations — qui œuvrent quotidiennement au maintien et à l'innovation de ce champ culturel.

Cela dit, les résultats doivent être interprétés avec prudence, compte tenu du nombre restreint d'entretiens réalisés et de la représentativité partielle des cantons. Cette étude n'avait toutefois pas pour vocation de transformer radicalement le champ du soutien au livre, mais plutôt d'initier un dialogue et de susciter l'intérêt pour une thématique encore largement inexplorée, en lien avec les spécificités linguistiques et régionales de la Suisse.

## Bibliographie :

### *Publications et ouvrages :*

Canoy, M., van Ours, J. C., & van der Ploeg, F. (2006). Chapter 21 The Economics of Books. In V. A. Ginsburg & D. Throsby (Éds.), *Handbook of the Economics of Art and Culture* (Vol. 1, p. 721-761). Elsevier. [https://doi.org/10.1016/S1574-0676\(06\)01021-0](https://doi.org/10.1016/S1574-0676(06)01021-0)

de Prato, G., & Paul Simon, J. (2014). Public policies and government interventions in the book publishing industry. *Info*, 16(2), 47-66. <https://doi.org/10.1108/info-04-2013-0014>

Dittmar, J. (2009). *Ideas, Technology, and Economic Change : The Impact of the Printing Press*. <https://academic.oup.com/qje/article/126/3/1133/1855353>

Donnat, O. (2009). Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Éléments de synthèse 1997-2008. *Culture études*, n°5(5), 1-12. <https://doi.org/10.3917/cule.095.0001>

Gallichan, G. (1991). *Livre et politique au Bas-Canada : 1791-1849*. Les éditions du Septentrion.

Giton, C. (2012). *La politique du livre de l'Unesco (1945-1974)* [These de doctorat, Paris, Institut d'études politiques]. <https://theses.fr/2012IEPP0054>

Jean Widmer. (1994). *Langues et cultures des médias*.  
[https://sgkm.ch/zeitschrift/1994\\_2/2\(1994\)3Widmer.pdf](https://sgkm.ch/zeitschrift/1994_2/2(1994)3Widmer.pdf)

Mueller, S., & Dardanelli, P. (2014). Langue, culture politique et centralisation en Suisse. *Revue internationale de politique comparée*, 21(4), 83-104.  
<https://doi.org/10.3917/ripc.214.0083>

Rabot, C. (2018). La littérature en dispositif de politique publique. Les résidences d'écrivains franciliennes entre création et territoires. *Culture & Musées. Muséologie et recherches sur la culture*, 31, Article 31. <https://doi.org/10.4000/culturemusees.1622>

Ucar, B. (2024). *Médiation culturelle : Pratiques d'accompagnement et bonnes pratiques*.  
<https://www.observatoire-culture.ch/ressources/bonnes-pratiques-en-mediation-culturelle/>

UNESCO. (1964). *Recommendation concerning the International Standardization of Statistics Relating to Book Production and Periodicals—Legal Affairs*.  
<https://www.unesco.org/en/legal-affairs/recommendation-concerning-international-standardization-statistics-relating-book-production-and>

#### *Sites d'internet :*

Administration fédérale des contributions. (2025, janvier 16). *Taux de TVA applicables en Suisse actuellement*. Consulté 12 avril 2025, à l'adresse  
<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/mehrwertsteuer/mwst-steuersaetze.html>

Administration fédérale des finances. (2022, janvier 3). *Bases*. Consulté 12 mai 2025, à l'adresse <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzausgleich/uebersicht.html>

Agence Régionale du Livre. (2023, novembre 22). *Abécédaire de la médiation littéraire*.  
Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur. Consulté 11 juin 2025, à l'adresse  
<https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/ressources/dossiers-thematiques/la-mediation-litteraire/abecedaire-de-la-mediation-litteraire>

Bibliothèque nationale suisse. (2019). *Histoire*. Consulté 24 avril 2025, à l'adresse <https://www.nb.admin.ch/snl/fr/home/ueber-uns/geschichte.html>

Bundesministerium der Justiz. (2002). *BookPrG - Law on fixing prices for books*. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://www.gesetze-im-internet.de/buchprg/BJNR344810002.html>

Cartellier, D. (2007, janvier 1). *Politiques du livre et industrialisation de l'édition* [Text]. Consulté 19 mars 2025, à l'adresse <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0076-002>

Chandru. (2023). *The Enduring Importance of Books*. Education. Consulté 21 mai 2025, à l'adresse <https://vocal.media/education/the-enduring-importance-of-books>

Clémence Claes. (2021, mars 26). *Conférence : Les différentes aides mises en place en Europe pour soutenir la chaîne du livre | Lettres Numériques*. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://www.lettresnumeriques.be/2021/03/26/conference-les-differentes-aides-mises-en-place-en-europe-pour-soutenir-la-chaine-du-livre/>

Develey & Lemoigne. (2025, avril 7). *La pratique de la lecture dégringole chez les Français en 2025*. Le Figaro. Consulté 2 juillet 2025, à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/la-pratique-de-la-lecture-degringole-chez-les-francais-en-2025-20250407>

Die Beauftragte der Bundesregierung für Kultur und Medien. (2023, 08). *Vielfältige Buchkultur—Die Beauftragte der Bundesregierung für Kultur und Medien*. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://kulturstaatsministerin.de/kunst-und-kulturfoerderung/kunstsparten/literatur-und-buchbranche/buchhandel-und-verlage>

Gaetan Bally. (2024, septembre 11). *Swiss parliament cuts Swiss Arts Council budget*. *SWI Swissinfo.Ch*. Consulté 14 mai 2025, à l'adresse <https://www.swissinfo.ch/eng/culture/swiss-parliament-cuts-swiss-arts-council-budget/87530788>

Georg Kreis. (2012, janvier 5). *Röstigraben*. *hls-dhs-dss.ch*. Consulté 14 mai 2025, à l'adresse <https://hls-dhs-dss.ch/articles/047131/2012-01-05/>

Global Information. (2025, mars). *Books Market Size, Share, and Growth Analysis, By Type (Science, Historical), By Category (Fiction, Non-fiction), By Format, By Distribution Channel, By Region—Industry Forecast 2025-2032*. Consulté 21 mai 2025, à l'adresse

<https://www.giiresearch.com/report/sky1673768-books-market-size-share-growth-analysis-by-type.html?>

Jean Widmer. (1994). *Langues et cultures des médias*. Consulté 21 mai 2025, à l'adresse [https://sgkm.ch/zeitschrift/1994\\_2/2\(1994\)3Widmer.pdf](https://sgkm.ch/zeitschrift/1994_2/2(1994)3Widmer.pdf)

Kugler, I. H. (2022, octobre 23). *Das Buch ist stabiler als andere Medien, sagt Tanja Messerli*. St. Galler Tagblatt. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.tagblatt.ch/kultur/buchmesse-frankfurt-das-gedruckte-buch-haelt-sich-stabiler-als-andere-medien-ld.2362151>

Lachnitt, C. (2012, août 5). *Is Culture What Remains When One Has Forgotten Everything? | Superception - Toute vérité n'est que perception*. Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.superception.fr/en/2012/08/05/is-culture-what-remains-when-one-has-forgotten-everything/>

Les Univers du livre. (2020, juin 9). *Appel à l'aide des professionnels du livre "en réaction à la politique en Suisse"*. ActuaLitté.com. Consulté 14 mai 2025, à l'adresse <https://actualitte.com/article/7163/tribunes/appel-a-l-aide-des-professionnels-du-livre-en-reaction-a-la-politique-en-suisse>

Leybold-Johnson, I. (2019, décembre 3). *PISA study finds Swiss students 'still behind' on reading*. *SWI Swissinfo.Ch*. Consulté 21 mai 2025, à l'adresse [https://www.swissinfo.ch/eng/society/education\\_pisa-study-finds-swiss-students-still-behind-on-reading/45406778](https://www.swissinfo.ch/eng/society/education_pisa-study-finds-swiss-students-still-behind-on-reading/45406778)

Ministère de la Culture. (s. d.). *La politique du livre | Ministère de la Culture*. Consulté 12 avril 2025, à l'adresse <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-occitanie/la-direction-regionale-des-affaires-culturelles-drac-occitanie/creation-et-diffusion-artistique/le-livre-et-la-lecture-a-la-drac-occitanie/la-politique-du-livre>

OFC, O. fédéral de la culture. (2024a). *Encouragement du cinéma*. Consulté 13 mai 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/kulturschaffen/film1/filmfoerderung.html>

OFC, O. fédéral de la culture. (2024b). *Loi sur l'encouragement de la culture*. Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themen/kulturfoerderungsgesetz.html>

OFC, O. fédéral de la culture. (2025, février 13). *Littérature*. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/kulturschaffen/literatur.html>

Office fédéral de la culture. (2012, février 1). *Histoire de l'encouragement fédéral de la culture*. Consulté 12 avril 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themen/kulturfoerderungsgesetz/geschichte-der-bundesstaatlichen-kulturfoerderung.html>

Peter Oprecht. (2015, mars 19). *Édition, maisons d'*. hls-dhs-dss.ch. Consulté 14 mai 2025, à l'adresse <https://hls-dhs-dss.ch/articles/014028/2015-03-19/>

Presence Suisse. (2022, novembre 16). *Politique culturelle*. Consulté 12 mai 2025, à l'adresse <https://www.aboutswitzerland.eda.admin.ch/fr/politique-culturelle>

Pro Helvetia. (s. d.). Histoire. *Pro Helvetia*. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://prohelvetia.ch/fr/histoire/>

Pro Helvetia. (2025a, février 28). Littérature. *Pro Helvetia*. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://prohelvetia.ch/fr/nos-domaines-dencouragement/litterature/>

Pro Helvetia. (2025b, mars 5). *Pro Helvetia—Fondation suisse pour la culture*. Pro Helvetia. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://prohelvetia.ch/fr/>

RTS Info. (2012, mars 11). *Le prix unique du livre a été rejeté par les Suisses* [infoSport]. rts.ch Consulté 14 mai 2025, à l'adresse. <https://www.rts.ch/info/3842279-le-prix-unique-du-livre-a-ete-rejete-par-les-suissees.html>

Yvette Z'Graggen. (2001). *Entre Suisse romande et Suisse allemande | Viceversa Littérature*. Consulté 21 mai 2025, à l'adresse <https://www.viceversalitterature.ch/article/15762>

#### *Recherche et Statistiques :*

OFC. (2024). *Rapport annuel : Cinéma*. Consulté 13 mai 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/kulturschaffen/film1/statistiken-und-publikationen--film/jahresbericht---film.html>

OFC, O. fédéral de la culture. (2025, avril 4). *Soutien à l'édition*. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/kulturschaffen/literatur/verlagsfoerderung.html>

OFC, O. fédéral de la culture. (2022). *Statistiques culturelles*. Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themen/kulturstatistiken.html>

#### *Messages culturels :*

DFI, D. fédéral de l'intérieur. (s. d.). *Politique culturelle et encouragement de la culture*. Consulté 5 mai 2025, à l'adresse <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/themen/kultur/kulturpolitik-und-kulturfoerderung.html>

OFC. (2024, mars 1). *Le Conseil fédéral adopte le Message culture 2025-2028*. Consulté 10 avril 2025, à l'adresse <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/actualites/nsb-news.msg-id-100259.html>

#### *Lois :*

BuchPrG - Gesetz über die Preisbindung für Bücher. (s. d.). Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.gesetze-im-internet.de/buchprg/BJNR344810002.html>

RO 2009 6605—Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (Loi sur les langues, LLC). (s. d.). Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2009/821/fr>

RS 442.1—Loi fédérale du 11 décembre 2009 sur ... | Fedlex. (s. d.). Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/854/fr>

RS 443.1—Loi fédérale du 14 décembre 2001 sur ... | Fedlex. (s. d.). Consulté 5 juin 2025, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2002/283/fr>

#### *Documents fournis par interviewées :*

Pro Helvetia, chiffres liés à la répartition des aides dans le domaine de littérature. Document interne non publié (publication prévue 2025).